

Plan Climat Air Énergie Territorial

Programme d'actions

Communauté de communes 4BSC

Novembre 2020

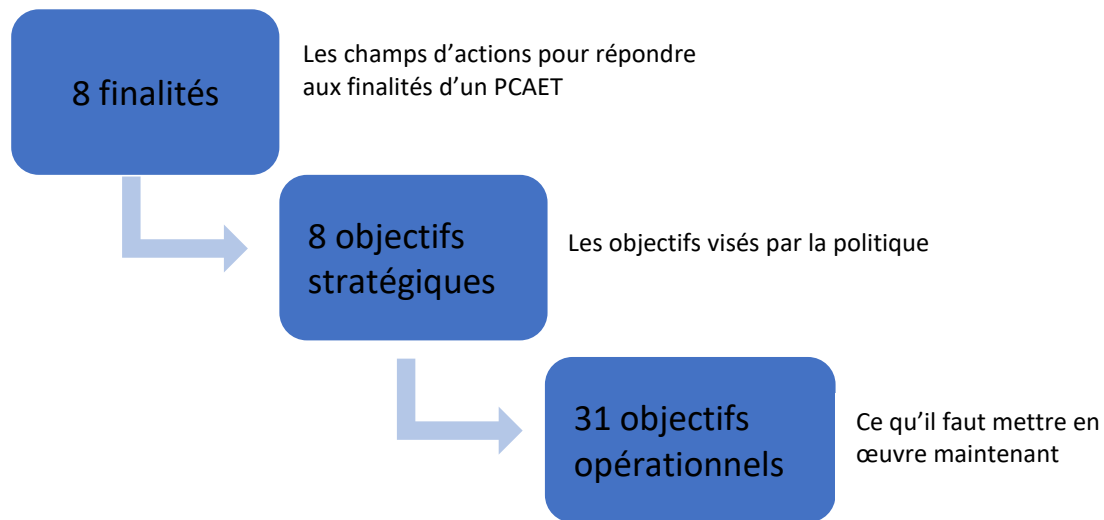
Sommaire

Présentation du plan d'actions	4
Les fiches objectifs	5
<i>Finalité 1 – Vers un territoire à énergie positive</i>	6
1.1.1.1. Se doter de moyens pour faire émerger des projets maîtrisés	7
1.1.1.2. Participer localement au financement des projets	10
1.1.2.1. Accompagner le développement des projets diffus	12
1.1.2.2. Porter des projets de développement ENR sur le patrimoine intercommunal et communal	16
1.2.1.1. Rénover le patrimoine public et construire des bâtiments publics exemplaires	18
1.2.1.2. Moderniser l'éclairage public	20
1.2.2.1. Développer les services de conseils et les dispositifs d'accompagnement à la rénovation énergétique pour les habitants (locataires, propriétaires et bailleurs)	22
1.2.2.2. S'assurer que les bâtiments neufs respectent les normes énergétiques et utilisent des matériaux biosourcés	24
1.2.2.3. Lutter contre la précarité énergétique	26
<i>Finalité 2 – Une économie locale bas carbone</i>	28
2.1.1.1. Favoriser le maraîchage et favoriser l'essor des circuits courts notamment via un PAT	29
2.1.1.2. Accompagner les agriculteurs dans la transition de leurs pratiques (atténuation, séquestration, adaptation, qualité de l'air)	32
2.1.2.1. Soutenir la filière bois construction	35
2.1.2.2. Accompagner les acteurs forestiers dans la transition (adaptation, séquestration, énergie)	37
2.2.1.1. Impulser le développement d'une économie circulaire	39
2.2.2.1. Mener une démarche de réduction des déchets à la source	41
2.2.2.2. Sensibiliser les habitants sur les nouveaux modes de consommation et d'alimentation	43
<i>Finalité 3 – Un aménagement du territoire adapté aux enjeux énergie-climat</i>	45
3.1.1.1. Intégrer les enjeux air-énergie-climat dans le PLUi	46
3.1.1.2. Renforcer la vitalité des centres bourgs	48
3.1.1.3. Mener des opérations d'aménagement durable	50
3.1.2.1. Définir et mettre œuvre une démarche globale sur la mobilité et renforcer l'offre de transports alternatifs	52
3.1.2.2. Proposer de nouveaux services à la mobilité (co-voiturage, véhicules partagés, auto-stop organisé, etc.)	54
3.1.2.3. Réduire l'impact du fret	57

3.2.1.1. Poursuivre les politiques de gestion des risques -----	59
3.2.1.2. Améliorer le confort d'été et informer les habitants sur les impacts du changement climatique -----	61
3.2.2.1. Préserver les espaces naturels et la biodiversité -----	64
3.2.2.2. Préserver la ressource en eau -----	66
<i>Finalité Transversale– Animation et coordination du PCAET</i> -----	68
T.1.1.1. Définir et mettre en œuvre une démarche de pilotage et de suivi et évaluation -----	69
T.1.2.1. Poursuivre la mobilisation des habitants et partenaires -----	71
T.1.2.2. Animer les communes pour déployer le PCAET à leur échelle -----	74
T.2.1.1. Mener des démarche d'exemplarité interne -----	76
T.2.1.2. Intégrer les enjeux énergie climat dans la gouvernance -----	79

Présentation du plan d'actions

La stratégie du PCAET ou Vision 2030 est structurée en 4 grandes finalités, qui rassemblent 8 objectifs stratégiques, déclinés en 31 objectifs eux-mêmes composés de 94 actions qui pourront évoluer dans le temps.



Ce document présente les actions concrètes du PCAET sous la forme de fiches par objectif opérationnel, soit 31 fiches.

Chacune rappelle le contexte local de sa mise en œuvre (justification et état de l'existant), les indicateurs de suivi, comment l'objectif prend en compte les enjeux environnementaux au sens large (évaluation environnementale stratégique), et une partie de description opérationnelle de chaque action avec le descriptif des mesures concrètes programmées.

Les fiches objectifs

Finalité 1 – Vers un territoire à énergie positive

N° Fiche	1.1.1.1. Se doter de moyens pour faire émerger des projets maîtrisés			
Descriptif et enjeux	<p>Finalité 1 – Vers un territoire à énergie positive Orientation 1.1. Une production diversifiée et respectueuse Objectif stratégique 1.1.1. Accompagner un développement des projets d'énergies renouvelables centralisés dans un cadre choisi et maîtrisé</p> <p>Les énergies renouvelables locales représentent 13 % des consommations d'énergie finale du territoire qui sont à comparer à l'objectif de 32% en 2030 de la loi de transition énergétique et à l'ambition du territoire d'être à énergie positive avant 2050. Concernant la production centralisée, le territoire bénéficie d'un fort potentiel de développement en particulier concernant les énergies éoliennes et solaires. Le potentiel pour le développement des énergies renouvelables est donc diversifié mais il s'agit de se doter de moyens permettant un fort développement dans un cadre maîtrisé et contrôlé par les collectivités. Ainsi, ces outils doivent permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - repérer les potentiels et maîtriser le foncier : grandes surfaces inexploitées et proches des postes sources pour le développement photovoltaïque, parkings et surfaces artificialisées pour des ombrières, - prendre en compte les autres enjeux environnementaux (biodiversité et paysage en particulier) - mener des démarches concertées dès l'amont des projets et lever les freins - Accompagner les élus dans les démarches et réaliser des études opérationnelles 			
Liens avec les objectifs réglementaires	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="495 868 1361 1008"> Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie X Production et consommation d'ENR </td> <td data-bbox="1368 868 2029 1008"> Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation </td> </tr> </table>		Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie X Production et consommation d'ENR	Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation
Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie X Production et consommation d'ENR	Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation			
Indicateurs de moyens	<p>Puissance annuelle installée (éolienne, photovoltaïque au sol, méthanisation ; réseau de chaleur) Production annuelle d'énergie (éolienne, photovoltaïque au sol, méthanisation, réseau de chaleur) Part des projets centralisés (éolienne, photovoltaïque au sol, méthanisation, réseau de chaleur) ayant fait l'objet d'une démarche de concertation approfondie</p>			
Prise en compte de l'EES	<p>Éviter : Implanter les équipements ENR dans des zones à moindre valeur environnementale.</p>			

Actions portées par la communauté de communes 4BSC

Nom	Descriptif	Porteurs	Partenaires	Financement	Lancement
Réaliser un schéma directeur des ENR	Spatialiser les secteurs les plus propices à l'implantation d'infrastructures d'EnR (PV, éolien et méthanisation) en prenant en compte les enjeux environnementaux du territoire. Définir et afficher une vision politique sur l'implantation des énergies renouvelables. Mise en place d'une stratégie de communication.	4BSC	Pays CdC voisine (LTD) Communes Chambre d'agriculture CDPENAF BNIC		avril 2020
Lever les freins au développement ENR : communication, projets concertés dès l'amont	Action connexe au schéma directeur ENR Réaliser une note sur les démarches de concertation effectuée par des territoires ou des porteurs de projet Sur cette base, déterminer une méthodologie de concertation ou des critères que les élus souhaitent appliquer au territoire pour chaque projet.	4BSC	Pays CdC voisine (LTD) Communes Chambre d'agriculture CDPENAF BNIC	Enveloppe "communication" de la démarche TEPos ?	2 ^{ème} semestre 2021
Maitriser le foncier sur les sites à fort potentiel de développement	Vérifier auprès des services de l'Etat la possibilité de définir un zonage spécifique U ou AU sur les sites destinés à accueillir des infrastructures d'énergies renouvelables (OAP, etc..). Définir par la suite la stratégie foncière à adopter et la traduire dans le zonage PLUi : accompagnement des projets privés ou maîtrise foncière des sites. Ce travail peut être effectué dans le cadre du schéma directeur des EnR	4BSC SEM énergie	DDT Préfecture Région (SRADDET) Chambre d'agriculture SAFER SEM énergie	SEM énergie Financement participatif	automne 2020
Porter des études de faisabilité sur des projets concrets (réseaux de chaleur, méthanisation, géothermie,	En complément des études en cours ou déjà réalisées (étude de réseau de Chaleur à Barbezieux et à Baignes, audits énergétiques, étude d'implantation de panneaux photovoltaïques en toiture de bâtiments publics,	4BSC SEM énergie Communes	ADEME Région CRER	ADEME Région CRER	En cours depuis 2017

récupération de chaleur, BioGNV)	etc.) Si nécessaire, lancer des études d'opportunité et/ou faisabilité notamment pour le BIOGNV ou l'hydrogène en partenariat avec la Région NA et l'Etat (CTE).				
-------------------------------------	--	--	--	--	--

N° Fiche	1.1.1.2. Participer localement au financement des projets	
Descriptif et enjeux	<p>Finalité 1 – Vers un territoire à énergie positive Orientation 1.1. Une production diversifiée et respectueuse Objectif stratégique 1.1.1. Accompagner un développement des projets d'énergies renouvelables centralisés dans un cadre choisi et maîtrisé</p> <p>Les énergies renouvelables locales représentent 13 % des consommations d'énergie finale du territoire qui sont à comparer à l'objectif de 32% en 2030 de la loi de transition énergétique et à l'ambition du territoire d'être à énergie positive avant 2050.</p> <p>Cette fiche poursuit plusieurs objectifs concomitants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soutenir le développement des énergies renouvelables en participant au financement des projets, - disposer de retombées financières positives pour les collectivités qui tireront un bénéfice de la production d'énergie en complément des taxes existantes, - permettre aux collectivités de participer à la gouvernance des projets et donc à leur maîtrise. <p>Cette participation au financement de projets peu prendre des formes diverses telle que la participation à des projets privés de grande dimension ou le soutien à des projets portés par des coopératives citoyennes. La SEM Energie sera un partenaire central de cette action.</p>	
Liens avec les objectifs réglementaires	<p>X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie X Production et consommation d'ENR</p>	<p>Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation</p>
Indicateurs de moyens	<p>Part des projets ENR d'envergure soutenus par la SEM énergie et montants engagés Nombre de projet ENR soutenus par du financement participatif et montants engagés</p>	
Prise en compte de l'EES	<p>Éviter : Implanter les équipements ENR dans des zones à moindre valeur environnementale.</p>	

Actions portées par la communauté de communes 4BSC

Nom	Descriptif	Porteurs	Partenaires	Financement	Lancement
Participer au financement des projets notamment avec la SEM énergie	Présentation des projets d'énergie renouvelable en conseil d'administration de la SEMEMA pour définir ses modalités d'intervention.	4BSC SEM énergie			En cours
Impulser (ou étudier) la création d'une association de financement participatif locale	Faire émerger une association locale en mobilisant les habitants (organisation de réunion d'information ou appel à projet). Cette action peut être menée en s'appuyant sur des associations à rayonnement national telle qu'Énergie partagée. Le statut juridique et le mode de fonctionnement seront définis dans un second temps.	4BSC	Plateforme LUMO AMO Transitions énergie partagée SEMEMA	ADEME Région	En parallèle du PLUi pour une mise en œuvre opérationnelle à son approbation (zone npv) réflexion mi 2021, lancement de la communication et de l'animation: en 2022

N° Fiche	1.1.2.1. Accompagner le développement des projets diffus	
Descriptif et enjeux	<p>Finalité 1 – Vers un territoire à énergie positive Orientation 1.1. Une production diversifiée et respectueuse Objectif stratégique 1.1.2. Accompagner une diversité de projets diffus, respectueux du territoire</p> <p>Les énergies renouvelables locales représentent 13 % des consommations d'énergie finale du territoire qui sont à comparer à l'objectif de 32% en 2030 de la loi de transition énergétique et à l'ambition du territoire d'être à énergie positive avant 2050. Pour atteindre les objectifs en matière de développement des énergies renouvelables, il est essentiel à la fois de favoriser l'émergence de projets d'envergures et de diffuser de nombreux projets de plus faible dimension de manière diffuse. Pour cela il s'agit d'animer le développement de ces ENR auprès d'une grande diversité d'acteurs : habitants, collectivités, industriels et agriculteurs.</p> <p>Une diversité d'outils seront mobilisés dans cet objectif : sensibilisation, diagnostic et animation pour faire émerger des projets, accompagnement.</p> <p>Cette action concerne aussi bien les projets d'énergie renouvelable électrique que les projets de production de chaleur renouvelable qui sont par nature diffus et nécessitent une animation locale. Il s'agira notamment de développer les réseaux de chaleur biomasse sur le territoire.</p>	
Liens avec les objectifs réglementaires	<p>X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie X Production et consommation d'ENR</p>	<p>Matériaux biosourcés X Qualité de l'air Adaptation</p>
Indicateurs de moyens	<p>Puissance annuelle installée en diffus en kW par type d'énergie Production renouvelable diffuse annuelle en kWh par source</p>	
Prise en compte de l'EES	<p>Réduire : Prévoir des chantiers à faibles nuisances. Intégrer les enjeux patrimoniaux et les nuisances dans les projets. Éviter : Implanter les équipements ENR dans des zones à moindre valeur environnementale.</p>	

Actions portées par la communauté de communes 4BSC

Nom	Descriptif	Porteurs	Partenaires	Financement	Lancement
Animer les différents acteurs pour faire émerger des actions opérationnelles (Secteurs agricoles et industriels : méthanisation, géothermie, récupération de chaleur).	<p>Actions en cours auprès de 9 entreprises avec le pôle éco-industrie via le programme TEPos.</p> <p>Futures actions : faire émerger des projets de reconversion de chaudières en mix énergétique chaudières bois et solaire thermique (25 m²) via le fond chaleur.</p>	4BSC	Pays Chambre d'agriculture SOLTENA SEM T Charente CRER	ADEME CEE	En cours
Faciliter l'implantation de projets diffus dans les documents d'urbanisme en tenant compte des enjeux patrimoniaux	<p>Intégrer des dispositions dans les règlements écrits des documents d'urbanisme pour faciliter l'implantation de dispositifs de production d'énergies renouvelables tout en préservant le cadre de vie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réfléchir à l'implantation des Pompes à chaleur pour ne pas détériorer l'aspect de l'espace public - autoriser voire inciter à l'implantation de panneaux photovoltaïque en toiture en prenant en compte les aspects patrimoniaux et paysagers - engager un travail pour élaborer un guide de recommandation de bonnes pratiques en partenariat avec le CAUE et l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine 	4BSC	UDAP CAUE		2 ^{ème} semestre 2021
Promouvoir l'autoconsommation et impulser des actions d'autoconsommation collectives	Promouvoir l'autoconsommation en bois énergie (et les bonnes pratiques) et en énergie solaire notamment avec les agriculteurs et propriétaires des bois. Promouvoir le solaire thermique (plan	Pays 4BSC	Bailleurs sociaux ENEDIS CRPF Espace Info énergie (CAUE)	ADEME	fin 2020

	d'actions TEPOS). Privilégier l'autoconsommation individuelle		Chambre d'agriculture		
Inciter au développement EnR sur les Zones d'activités économiques (toitures et parkings)	Étudier le cadre de l'application de la loi énergie climat qui impose l'implantation de panneaux photovoltaïques sur des toitures d'activités de plus de 1000 m ² . Rechercher des guides existants pour l'implantation de PV en toiture et l'application de la loi (Etat, CEREMA, etc). En fonction de ces informations, organiser, dans le cadre du PLUi une présentation de cette disposition et définir avec les élus si le territoire décide d'imposer ou d'inciter le développement EnR sur les zones économiques et notamment sur les bâtiments de moins de 1000 m ² . Proposer des solutions d'accompagnement comme dans le projet de la zone d'activités du Rocher sur Vienne-Condrieu Agglomération	4BSC en accord avec les communes	DDT Service ADS Métropolis (PLUi) Métaphore (extension de Plaisance) SEMEMA		étude de la loi et des REX : 2020 Arbitrage des élus en 2021 pour anticipation du règlement du PLUi
Proposer des incitations aux habitants et accompagner le remplacement des chaudières fioul par des chaudières bois	Faire le point sur les aides déjà mise en place pour accompagner les ménages dans la rénovation énergétique de leurs logements et notamment le remplacement de leur système de chauffage, dans le cadre des OPAH. Proposer une incitation spécifique au remplacement des chaudières fioul par des énergies renouvelables (dont les chaudières bois) Accompagnement de la 4BSC via un Contrat de Développement des Énergies Renouvelables dont la mise en place sera	4BSC Communes	Espace Info énergie (CAUE) Pays	Cette action pourrait être financée par l'ADEME et les CEE via le dispositif "SARE" (Service d'Aide à la Rénovation Énergétique)	2021

	étudiée fin 2020 avec le Pays Sud Charente. Sensibiliser les particuliers et les informer des dispositifs existants.				
--	--	--	--	--	--

N° Fiche	1.1.2.2. Porter des projets de développement ENR sur le patrimoine intercommunal et communal	
Descriptif et enjeux	<p>Finalité 1 – Vers un territoire à énergie positive Orientation 1.1. Une production diversifiée et respectueuse Objectif stratégique 1.1.2. Accompagner une diversité de projets diffus, respectueux du territoire</p> <p>Les énergies renouvelables locales représentent 13 % des consommations d'énergie finale du territoire qui sont à comparer à l'objectif de 32% en 2030 de la loi de transition énergétique et à l'ambition du territoire d'être à énergie positive avant 2050.</p> <p>Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de réaliser une grande diversité de projet. Or, le patrimoine public offre un potentiel riche qu'il faut exploiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur les modes de chauffage - sur les productions électriques renouvelables grâce aux nombreuses toitures et parkings existants. 	
Liens avec les objectifs réglementaires	<p>X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie X Production et consommation d'ENR</p>	<p>Matériaux biosourcés X Qualité de l'air Adaptation</p>
Indicateurs de moyens	<p>Production renouvelable sur le patrimoine public/consommation d'énergie du patrimoine public (par commune et pour la CC 4BSC)</p>	
Prise en compte de l'EES	<p>Réduire : Prévoir des chantiers à faibles nuisances. Intégrer les enjeux patrimoniaux et les nuisances dans les projets. Éviter : Implanter les équipements ENR dans des zones à moindre valeur environnementale.</p>	

Actions portées par la communauté de communes 4BSC

Nom	Descriptif	Porteurs	Partenaires	Financement	Lancement
Porter une étude de potentiel collective	Des actions ont déjà été réalisées ou sont en cours : - Un cadastre solaire est en ligne - Une étude pour mettre du photovoltaïque en toiture des bâtiments publics a été réalisée. Cette démarche sera à évaluer au regard des résultats obtenus et à reconduire	4BSC Communes	Insunwetrust SEM énergie		En cours
Mettre en place des équipements ENR sur le patrimoine public (électricité et chaleur)	Actions en cours avec la SEM énergie sur les toitures avec le photovoltaïque + Cf. actions grappe de projets pour fond chaleur. Remplacement des chaudières fioul des bâtiments publics par des systèmes de chauffage renouvelables et performants (CRTE)	4BSC Communes	CRER Etat		En cours

N° Fiche	1.2.1.1. Rénover le patrimoine public et construire des bâtiments publics exemplaires									
	Finalité 1 – Vers un territoire à énergie positive Orientation 1.2. Des bâtiments performants Objectif stratégique 1.2.1. Assurer l'exemplarité du patrimoine public									
Descriptif et enjeux	<p>La communauté de communes et les communes membres disposent d'un patrimoine qui fait partie des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre du secteur tertiaire du territoire.</p> <p>A ce titre et en tant qu'acteurs majeurs du PCAET, ces collectivités comptent assumer un rôle d'exemplarité en matière de construction et de rénovation performante des bâtiments. Pour cela, une logique d'actions collectives sera prédominante, pour la réalisation de diagnostic ou de travaux de rénovation. La création d'un poste de Conseil en Energie Partagé, serait un atout important pour réaliser cette mission.</p> <p>Les communautés de communes s'engagent par ailleurs à réaliser des bâtiments neufs exemplaires. Notons que la construction exemplaire dépasse les enjeux énergétiques et intègre également des dimensions importantes relatives à l'utilisation de matériaux biosourcés, de qualité de l'air intérieur et de confort d'été.</p>									
Liens avec les objectifs réglementaires	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="495 791 1317 820">X Réduction des émissions de GES</td> <td data-bbox="1330 791 2029 820">X Matériaux biosourcés</td> </tr> <tr> <td data-bbox="495 828 1317 857">X Séquestration carbone</td> <td data-bbox="1330 828 2029 857">X Qualité de l'air</td> </tr> <tr> <td data-bbox="495 865 1317 893">X Maîtrise de la consommation d'énergie</td> <td data-bbox="1330 865 2029 893">X Adaptation</td> </tr> <tr> <td colspan="2" data-bbox="495 901 2029 930">Production et consommation d'ENR</td> </tr> </table>		X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés	X Séquestration carbone	X Qualité de l'air	X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation	Production et consommation d'ENR	
X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés									
X Séquestration carbone	X Qualité de l'air									
X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation									
Production et consommation d'ENR										
Indicateurs de moyens	<p>Nombre d'opérations de réhabilitation de bâtiment public par an, nombre de m² isolé, kwh économisés</p>									
Prise en compte de l'EES	<p>Réduire : Prévoir des chantiers à faibles nuisances. Intégrer les enjeux patrimoniaux et les nuisances dans les projets.</p>									

Actions portées par la communauté de communes 4BSC

Nom	Descriptif	Porteurs	Partenaires	Financement	Lancement
Mettre en place un Conseil en énergie partagé	Création d'un poste (éventuellement mutualisé avec une autre communauté de communes ou le Pays ?) - Suivi des consommations, - Conseil sur les améliorations thermiques - Analyses de factures, - pilotage des audits et études, etc. <u>ou</u> externalisation des missions réalisées par un bureau d'études disposant de compétences pluridisciplinaires	4BSC	ADEME Région ENEDIS (données)	ADEME CEE Economies généralées	2021
Réaliser des audits énergétiques et définir un plan pluriannuel d'investissement	Analyse des consommations des bâtiments et priorisation des travaux en fonction des ratios Kwh/m2. Etablir un plan d'audits annuels en s'appuyant sur des prestataires externes Ces audits doivent permettre d'aboutir à des programmes de rénovation pluriannuels.	4BSC	ENEDIS (données)	50 % ADEME	En cours

N° Fiche	1.2.1.2. Moderniser l'éclairage public			
	Finalité 1 – Vers un territoire à énergie positive Orientation 1.2. Des bâtiments performants Objectif stratégique 1.2.1. Assurer l'exemplarité du patrimoine public			
Descriptif et enjeux	<p>En France, l'éclairage public représente, selon l'ADEME, 41% des consommations d'électricité des collectivités territoriales et 37% de leur facture d'électricité totale. La vétusté des installations ainsi que l'amplitude des périodes d'éclairage sont les principales sources de ces surconsommations.</p> <p>Dès lors, la rénovation des équipements (passage aux LED par exemple) de même que la modulation des horaires d'allumage de l'éclairage public sont autant de leviers sur lesquels jouer. Des communes de 4BSC se sont déjà engagées dans de telles démarches, et il convient donc de les généraliser à l'ensemble du territoire. Les 4 zones d'activités intercommunales sont également concernées.</p> <p>Ces actions doivent être menées en partenariat étroit avec le SDEG qui est un acteur central sur la thématique de l'éclairage public. Elles peuvent également être menées selon une réflexion d'ensemble articulant les enjeux énergie, activité commerciale, sentiment de sécurité et pollution lumineuse. Cela suppose des démarches concertées.</p>			
Liens avec les objectifs réglementaires	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="495 863 1137 1007"> Réduction des émissions de GES Séquestration carbone X Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR </td> <td data-bbox="1144 863 2029 1007"> Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation </td> </tr> </table>		Réduction des émissions de GES Séquestration carbone X Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR	Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation
Réduction des émissions de GES Séquestration carbone X Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR	Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation			
Indicateurs de moyens	Economie d'énergie : en kWh économisés			
Prise en compte de l'EES	Réduire : Prendre en compte les pollutions lumineuses			

Actions portées par la communauté de communes 4BSC

Nom	Descriptif	Porteurs	Partenaires	Financement	Lancement
Accompagner les communes dans la définition de plans lumières	Proposer aux communes ayant les dépenses les plus importantes un accompagnement pour mettre en place un plan lumière : démarche d'ensemble et concertée sur l'éclairage public.	4BSC	SDEG		2022-2023
Travailler avec le SDEG sur les actions opérationnelles (extinction, LED, etc).	Poursuivre le déploiement des actions d'économie d'énergie sur l'éclairage public.	Communes	SDEG	CEE	2022-2023

N° Fiche	1.2.2.1. Développer les services de conseils et les dispositifs d'accompagnement à la rénovation énergétique pour les habitants (locataires, propriétaires et bailleurs)							
Descriptif et enjeux	<p>Finalité 1 – Vers un territoire à énergie positive Orientation 1.2. Des bâtiments performants Objectif stratégique 1.2.2. Accompagner la construction, la rénovation et l'usage de logements performants</p> <p>Sur le territoire, la consommation d'énergie des bâtiments résidentiels représente 26 % des consommations totales d'énergie et 9 % des émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit donc d'une question importante vis-à-vis des enjeux Climat-Air-Énergie. Le développement de conseil aux habitants et de dispositifs d'accompagnement est un levier essentiel pour atteindre les objectifs du PCAET.</p> <p>En termes de conseil, Il s'agit dans un premier temps de renforcer l'Espace Info Énergie, son action et sa présence sur le territoire. Concernant les dispositifs d'accompagnement, des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sont présents sur le territoire et permettent le cofinancement des rénovations. Il est nécessaire de les pérenniser et de les renforcer. En complément. Ainsi la création d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) permettrait de couvrir l'ensemble du territoire, Enfin l'un des grands enjeux sera de renforcer ces dispositifs par la création d'un véritable service public de la rénovation via la création d'une Plateforme Locale de Rénovation Énergétique offrirait un guichet unique pour les habitants permettant de démultiplier les rénovations en articulant, conseil, accès au financement et mise en relation avec des entrepreneurs locaux partenaires.</p>							
Liens avec les objectifs réglementaires	<table border="0"> <tr> <td>X Réduction des émissions de GES</td> <td>X Matériaux biosourcés</td> </tr> <tr> <td>X Séquestration carbone</td> <td>X Qualité de l'air</td> </tr> <tr> <td>X Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR</td> <td>X Adaptation</td> </tr> </table>		X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés	X Séquestration carbone	X Qualité de l'air	X Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR	X Adaptation
X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés							
X Séquestration carbone	X Qualité de l'air							
X Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR	X Adaptation							
Indicateurs de moyens	<p>Nombre d'heures de conseil aux habitants</p> <p>Nombre de projets soutenus, kWh économisés et GES évités par les projets soutenus.</p>							
Prise en compte de l'EES	<p>Réduire : Prévoir des chantiers à faibles nuisances. Intégrer les enjeux patrimoniaux et les nuisances dans les projets.</p>							

Actions portées par la communauté de communes 4BSC

Nom	Descriptif	Porteurs	Partenaires	Financement	Lancement
Renforcer localement l'Espace Info Énergie conseil en rénovation énergétique et développer de nouveaux services type ambassadeurs de l'énergie	Pérenniser le pôle habitat actuellement en place. Étudier la possibilité de mettre en place des ambassadeurs de l'énergie qui auront pour mission de sensibiliser les habitants au quotidien sur le terrain à l'image des ambassadeurs du tri. La mise en place de service civique ou d'emplois aidés est une piste de recherche intéressante	4BSC	CAUE GIP		
Mettre en place et pérenniser des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et un Programme d'intérêt Général (PIG)	Evaluer et pérenniser en fonction des résultats l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de revitalisation des centres-bourgs Envisager la mise en place d'un Programme d'intérêt Général (PIG) pour le périmètre hors OPAH. Ces deux dispositifs permettent de cofinancer les rénovations de logements privés sur des périmètres définis.	4BSC	ANAH Soliha		En cours
Animer une plateforme locale de Rénovation énergétique (PLRE)	Le développement des plateformes locales de rénovation énergétique fait partie du Programme Régional pour l'efficacité énergétique (PREE). Étudier la mise en place d'une plateforme locale de la Rénovation énergétique : <ul style="list-style-type: none"> - AMI régional et financement SARE - Appel à projet Facilareno 	CAUE 4BSC	CAUE ADEME Région	Région ADEME	En cours

N° Fiche	1.2.2.2. S'assurer que les bâtiments neufs respectent les normes énergétiques et utilisent des matériaux biosourcés	
Descriptif et enjeux	<p>Finalité 1 – Vers un territoire à énergie positive Orientation 1.2. Des bâtiments performants Objectif stratégique 1.2.2. Accompagner la construction, la rénovation et l'usage de logements performants</p> <p>Les réglementations thermiques sont de plus en plus exigeantes. La RT 2012 devrait être remplacé par une nouvelle réglementation environnementale, la RE2020 en cours de préparation. Celle-ci devrait imposer des bâtiments à énergie positive et stockant du carbone par l'incorporation de matériaux biosourcés (issus de produits agricoles).</p> <p>S'assurer de ce niveau de performance et développer l'utilisation de matériaux biosourcés est donc un enjeu d'avenir pour 4BSC.</p>	
Liens avec les objectifs réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> X Réduction des émissions de GES X Séquestration carbone X Maîtrise de la consommation d'énergie X Production et consommation d'ENR 	<ul style="list-style-type: none"> X Matériaux biosourcés X Qualité de l'air X Adaptation
Indicateurs de moyens	Nombre d'instructeurs formés à l'analyse des pièces RT	
Prise en compte de l'EES	Réduire : Prévoir des chantiers à faibles nuisances. Intégrer les enjeux patrimoniaux et les nuisances dans les projets.	

Actions portées par la communauté de communes 4BSC

Nom	Descriptif	Porteurs	Partenaires	Financement	Lancement
Former les agents instructeurs de l'Application du Droit des Sols	Information des instructeurs sur la future Réglementation Environnementale (RE2020). En fonction du niveau d'ambition du PLUi, formation des agents instructeurs sur l'application du règlement.	4BSC	CAUE Métropolis CNFPT		2022-2023
Sensibiliser les habitants et les artisans à la construction biosourcée	Identifier les filières locales de matériaux biosourcés Sensibiliser les habitants à l'utilisation de matériaux biosourcés : réunion d'information, mobilisation d'outils de communication, visites de chantiers réalisés Sensibilisation des artisans (dispositif Dorémi ?)	Pays 4BSC	FIBOIS		2023

N° Fiche	1.2.2.3. Lutter contre la précarité énergétique	
Descriptif et enjeux	<p>Finalité 1 – Vers un territoire à énergie positive</p> <p>Orientation 1.2. Des bâtiments performants</p> <p>Objectif stratégique 1.2.2. Accompagner la construction, la rénovation et l'usage de logements performants</p> <p>La précarité énergétique, c'est le fait d'avoir un taux d'effort énergétique (TEE) de 8%. Ainsi un ménage est considéré comme en situation de précarité énergétique lorsqu'il dépense 8 % de son revenu disponible dans les factures énergétiques de son logement. C'est un enjeu social important, qui s'accompagne dans les zones rurales du coût supplémentaire élevé de la mobilité, souvent en voiture individuelle.</p> <p>Il s'agit donc de mettre en œuvre de manière progressive des actions de repérage de personnes en difficulté et d'accompagnement individuel en s'appuyant sur les acteurs sociaux.</p>	
Liens avec les objectifs réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> X Réduction des émissions de GES <li style="padding-left: 20px;">Séquestration carbone X Maîtrise de la consommation d'énergie <li style="padding-left: 20px;">Production et consommation d'ENR 	<ul style="list-style-type: none"> Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation
Indicateurs de moyens	<p>Nombre de kits d'économie d'énergie distribués</p> <p>Nombre de communes intégrant des critères énergétiques dans les permis de louer</p>	
Prise en compte de l'EES		

Actions portées par la communauté de communes 4BSC

Nom	Descriptif	Porteurs	Partenaires	Financement	Lancement
Former les travailleurs sociaux à la lutte contre la précarité énergétique	Recenser les formations existantes et définir les besoins en formation pour les travailleurs sociaux et agents en contact avec les habitants sur les questions de la précarité énergétique et de la rénovation des logements (détection, conseils de base, orientation)	4BSC CAUE GIP	CAUE CNFPT GIP CCAS CSC		
Repérer et accompagner les publics en situation de précarité énergétique	Mettre en place un dispositif de repérage et d'accompagnement des publics en situation de précarité énergétique. Par exemple Programme Ecorce de Soliha	4BSC Communes	Soliha CAUE GIP		2022-2023
Distribuer des kits économie d'énergie aux ménages les plus précaires	Définir la méthode de distribution des kits et les quantités. Établir un état des lieux sur les actions de ce type qui sont déjà en cours	4BSC communes	Centres sociaux CSC Barbezilien Définir les partenaires		2022
Intégrer un critère de performance énergétique au permis de louer (commune de Barbezieux)	Suivre la mise en place du permis de louer Diffuser l'action mise en place sur Barbezieux sur les autres communes des 4BSC	4BSC Barbezieux Communes			2021
Inciter les bailleurs sociaux à rénover leurs bâtiments	Organiser des réunions d'échanges avec les bailleurs et intégrer une écoconditionnalité des subventions ou des critères dans des conventions d'objectifs.	4BSC Communes	Bailleurs		

Finalité 2 – Une économie locale bas carbone

N° Fiche	2.1.1.1. Favoriser le maraîchage et favoriser l'essor des circuits courts notamment via un PAT	
	Finalité 2 – Une économie locale bas carbone Orientation 2.1. L'agriculture et la forêt, des atouts pour viser la neutralité carbone Objectif stratégique 2.1.1. Accompagner une agriculture locale et de qualité adaptée aux enjeux énergétiques et climatiques	
Descriptif et enjeux	<p>Il s'agit de favoriser le développement des circuits courts à destination des habitants et de réduire ainsi une part de l'impact carbone lié à l'alimentation. Ces actions permettent également de maintenir une agriculture sur le territoire, qui est un secteur central en matière d'actions air-énergie-climat (séquestration de carbone, méthanisation).</p> <p>Pour permettre le développement des circuits courts et assurer un complément de revenu aux agriculteurs (« relocaliser la valeur ajoutée »), il s'agit également de favoriser la transformation de produits à la ferme ou le développement d'outils collectifs (semouleries, légumeries, etc.).</p> <p>Cette action cherche donc à structurer l'offre locale, à faciliter sa distribution et la renforcer en accompagnant les projets d'unités de transformation. La mise en œuvre d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) pourrait permettre de structurer un projet ambitieux et cohérent développant toutes les actions de cette fiche objectif.</p>	
Liens avec les objectifs réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> X Réduction des émissions de GES X Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR 	<ul style="list-style-type: none"> Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation
Indicateurs de moyens	<p>Part des repas servi en bio, en local, en végétarien, dans les cantines gérées par 4BSC et les communes</p> <p>Superficie de terres mis à disposition par les collectivités pour la production de maraichage bio</p>	
Prise en compte de l'EES	<p>Éviter : S'assurer de la mise en place des pratiques maraichères issues de l'agriculture biologique. S'assurer que l'action cible l'essor des circuits courts soutenant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.</p> <p>Prévoir des chantiers à faibles nuisances. Intégrer les enjeux patrimoniaux et les nuisances dans les projets.</p>	

Actions portées par la communauté de communes 4BSC

Nom	Descriptif	Porteurs	Partenaires	Financement	Lancement
Mise à disposition de terres pour du maraichage bio local	Une action est déjà en cours : extension de l'action de maraichage sur une zone Natura 2000 réalisée par le centre socio-culturel Identifier les besoins pour l'implantation de maraichage et cibler des secteurs à enjeu environnemental ou des zones de captage.	Communes	Chambre d'agriculture Safer CSC Département	Département	En cours
Animer des démarches villes comestibles	Cultiver les espaces publics, voire privés : Bacs de plantes aromatiques, haies et arbres fruitiers dans l'espaces publics, les aire de camping-cars, les délaissés de voirie. Création de jardins partagés. Sensibilisation des habitants et des services techniques.	Communes Services techniques	4BSC Charte FREDON Syndicat du Né Calitom (compostage) Associations Mémoires fruitières	Agence de l'eau ?	
Animer une action collective avec les cantines des communes afin de renforcer : circuits-courts, bio, repas végétariens	Poursuite de l'action en cours, en lien avec l'obligation réglementaire d'1 repas végétarien par semaine. Obligation de 20% de bio d'ici 2022 (voir plus que 20 %) : poursuivre la démarche en cours et augmenter la part locale. Engagement de la collectivité auprès des agriculteurs pour les inciter à fournir des produits bio aux cantines et leur garantir la demande. Travailler avec les cantines des EHPAD et des communes, Lycée, collèges, crèches, RAM, haltes garderie, etc.	4BSC	Agriclocal CSC Chambre d'agriculture Région Département	LEADER pour la reconversion Europe/région pour la réorganisation de l'exploitation	en cours

Porter un Projet Alimentaire Territorial (PAT)	Un PAT permet de construire une politique agricole et alimentaire au travers d'un diagnostic et d'un plan d'action partagé. Il s'agira dans un premier temps de définir l'échelle pertinente pour l'élaboration du PAT : structure porteuse, rôles de l'EPCI, du Pays (cf. Veau de Chalais, etc.). Travailler en relation avec les territoires voisins ruraux et urbains : producteurs en Charente et Charente-Maritime, lieux de consommation et notamment les agglomérations limitrophes, etc.	Pays 4BSC	4BSC CDC LTD Département Chambre d'agriculture Grand Cognac Grand Angoulême Région associations	LEADER Appel à projets	2021
Accompagner le développement d'outil de diffusion : Marchés de plein vent, boutique de producteurs, drive fermier, AMAP, boutiques éphémères, etc.)	Compléter le recensement des initiatives privées, associatives et communales et les faire connaître (nombre d'AMAP, de commerces de proximité, magasin de produits locaux et bio, etc) Recensement et dynamisation des marchés sur le territoire. Faire le lien avec le PAT et mobilisation du manager de centre-ville sur les débouchés (marché de plein vent, commerces, etc.). Identifier les éventuels manque et aider à les combler (recherche de locaux, mis à disposition de lieu de stockage, etc.)	4BSC	La Ruche qui dit Oui Association de commerçants Communes Chambre d'agriculture		En cours.
Accompagner les projets d'unité de transformation (légumerie, conserverie)	Cette action devra être menée dans le cadre du PAT pour faire émerger des projets. La CDC 4B sert de relais pour les financements régionaux auprès des artisans et des entreprises.	4BSC pour dispositif d'aide aux entreprises	Calitom Pays Chambre d'agriculture	LEADER Région (aide à l'industrie)	En cours

N° Fiche	2.1.1.2. Accompagner les agriculteurs dans la transition de leurs pratiques (atténuation, séquestration, adaptation, qualité de l'air)	
Descriptif et enjeux	<p>Finalité 2 – Une économie locale bas carbone Orientation 2.1. L’agriculture et la forêt, des atouts pour viser la neutralité carbone Objectif stratégique 2.1.1. Accompagner une agriculture locale et de qualité adaptée aux enjeux énergétiques et climatiques</p> <p>Avec 39 000 hectares de surface agricole utile, 4B Sud Charente est un territoire à forte vocation agricole. Avec le nouvel objectif national de neutralité carbone, la question de la séquestration de carbone dans le sol va devenir une nouvelle priorité. Ainsi, la matière organique présente dans les végétaux, sols et sous-sols est un stock de carbone qu’il faut préserver et renforcer de manière à créer de nouveaux flux de carbone depuis l’atmosphère vers les écosystèmes terrestres. Différentes pistes devront être explorées avec les acteurs agricoles : agroforesterie, plantation de haies, couverts végétaux, semi direct, etc.).</p> <p>Ces pratiques ont également des bénéfices importants relatifs à la problématique de l’érosion des sols, le rafraîchissement (en limitant l’évapotranspiration), ou de préservation de l’environnement (réduction des engrais).</p> <p>Par ailleurs une diversité de solutions doit être mise en œuvre de manière à réduire les impacts environnementaux, dont la réduction de la consommation d’eau et la réduction des pollutions atmosphériques : adaptation des systèmes et techniques de culture, adaptation du matériel génétique, choix de cultures peu consommatrices, agriculture et irrigation de précision, etc.</p>	
Liens avec les objectifs réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone X Maîtrise de la consommation d’énergie Production et consommation d’ENR 	<ul style="list-style-type: none"> X Matériaux biosourcés X Qualité de l’air X Adaptation
Indicateurs de moyens	<p>Consommation annuelle d’eau dédiée à l’irrigation</p> <p>Linéaires de haies bocagères plantées par an</p>	
Prise en compte de l’EES		

Actions portées par la communauté de communes 4BSC

Nom	Descriptif	Porteurs	Partenaires	Financement	Lancement
Par un partenariat avec la chambre d'agriculture et les acteurs agricoles pour mettre en place un programme local pour développer la séquestration carbone : agroforesterie, culture sans labour, agriculture de conservation, plantation de légumineuse, etc.)	Organiser des rencontres tous les ans avec la chambre d'agriculture et les techniciens des coopératives afin de définir avec eux les actions prioritaires et leur déploiement sur les 4BSC. Les modalités de partenariat seront définies au cas par cas en fonction des actions.	4BSC	Chambre d'agriculture Coopératives agricoles		Planification des entretiens en 2021
Par un partenariat avec la chambre d'agriculture et les acteurs agricoles pour mettre en place un programme local pour développer une agriculture à faible impact environnemental : agroécologie, agriculture biologique, permaculture, réduction des engrais chimiques et des pesticides, etc.	Organiser une rencontre avec la chambre d'agriculture pour permettre à minima d'inscrire leurs actions et au mieux de définir des actions partenariales à venir. Développer si nécessaire les mesures agro-environnementales pour les terrains proches de rivières et envisager des modifications de cultures qui demanderaient moins d'eau.	4BSC	Chambre d'agriculture Coopératives agricoles		Planification des entretiens en 2021
Mettre à disposition des bancs d'essais tracteurs et des aires de lavages collectives	Pérenniser les bancs d'essais tracteurs Communes : Mise à disposition de terrains pour les aires de lavage	4BSC Communes			En cours
Favoriser la plantation de haies bocagères	Faire connaître l'action de Prom'haie dans l'objectif de la diffuser plus largement	Communes	Prom'haie		En cours

	Encourager la création de haies dans le PLUi pour améliorer les interfaces rural-urbain.				
Réduire le besoin et améliorer la performance de l'irrigation : Partenariat avec Chambre d'agriculture, syndicats de rivières, ASA (choix des espèces, réduction du besoin, solutions technologiques)	Organiser des rencontres avec la chambre d'agriculture et les acteurs de l'eau et de l'irrigation pour étudier les actions en place ou à mettre en place pour optimiser l'usage de l'eau	Pays Communes 4BSC	Associations Syndicales Autorisées (ASA) Chambre d'agriculture Agence de l'eau		

N° Fiche	2.1.2.1. Soutenir la filière bois construction	
Descriptif et enjeux	<p>Finalité 2 – Une économie locale bas carbone Orientation 2.1. L’agriculture et la forêt, des atouts pour viser la neutralité carbone Objectif stratégique 2.1.2. La forêt au cœur du PCAET</p> <p>L’utilisation du bois en aval de la production permet de stocker durablement le carbone. La construction à partir de matériaux bois (comme l’usage du bois-énergie) permet d’éviter des émissions de gaz à effet de serre qui auraient eu lieu avec l’utilisation d’autres matériaux (béton, acier, plâtre pour la construction ou fuel, gaz, charbon pour l’énergie).</p> <p>Il s’agit ici de développer et de soutenir une filière locale bois-construction afin de réduire les émissions de GES. Les deux leviers utilisés seront la construction publique et l’information des habitants</p>	
Liens avec les objectifs réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> X Réduction des émissions de GES X Séquestration carbone X Maîtrise de la consommation d’énergie Production et consommation d’ENR 	<ul style="list-style-type: none"> X Matériaux biosourcés Qualité de l’air Adaptation
Indicateurs de moyens	Part des marchés de construction intégrant des critères relatif à l’intégration de bois local	
Prise en compte de l’EES	Éviter : Utiliser du bois issu de forêt durablement gérées (PEFC ou FSC)	

Actions portées par la communauté de communes 4BSC

Nom	Descriptif	Porteurs	Partenaires	Financement	Lancement
Porter des projets en construction bois dans les marchés publics	<p>Animer un groupe de travail avec les services acheteurs 4BSC pour définir les critères et exigences à inclure dans les marchés publics.</p> <p>Exemples : Exemplarité pour entrainer d'autres acteurs</p> <p>Influer sur les cahiers des charges dans l'utilisation en ciblant les essences régionales</p> <p>Augmenter le % de bois dans toutes les pièces (intérieur et extérieur)</p> <p>Réduction du transport de matériaux : bois local et régional</p> <p>Recruter un maître d'œuvre sensible, formé sur le sujet</p> <p>Utiliser des bioplastiques issus du bois et du chanvre dans la construction.</p>	Tous les maîtres d'ouvrages publics	FIBOIS Pays Sud Charente	Idée de modulation des aides en fonction du critère séquestration/Emission carbone.	2021 ou en fonction des marchés de construction à venir
Promouvoir la construction bois via le PLUi et des actions d'information du public	<p>Recommander la construction en bois local dans le PLUi</p> <p>Diffuser des plaquettes d'informations</p>	4BSC	FIBOIS CAUE		

N° Fiche	2.1.2.2. Accompagner les acteurs forestiers dans la transition (adaptation, séquestration, énergie)	
Descriptif et enjeux	<p>Finalité 2 – Une économie locale bas carbone Orientation 2.1. L’agriculture et la forêt, des atouts pour viser la neutralité carbone Objectif stratégique 2.1.2. La forêt au cœur du PCAET</p> <p>La forêt joue un rôle majeur en termes de séquestration carbone et est donc un pilier de la lutte contre le changement climatique. Les forêts ont deux effets majeurs sur le climat. Tout d’abord, les arbres fixent du CO₂ par la photosynthèse et permettent ainsi de compenser les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités industrielles, de transports, ... Les forêts gérées (ou en croissance) sont donc des puits de carbone qui stockent du dioxyde de carbone atmosphérique. D’autre part, l’évapotranspiration des arbres humidifie et rafraîchit l’air (évaporation d’eau par les feuilles lors de la photosynthèse). L’enjeu de 4B Sud Charente est donc de soutenir une gestion raisonnée des forêts pour maintenir le stockage de carbone dans l’écosystème forestier.</p>	
Liens avec les objectifs réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> X Réduction des émissions de GES X Séquestration carbone X Maîtrise de la consommation d’énergie Production et consommation d’ENR 	<ul style="list-style-type: none"> Matériaux biosourcés Qualité de l’air Adaptation
Indicateurs de moyens	<ul style="list-style-type: none"> Part de la forêt faisant l’objet d’une gestion durable Superficie de forêt plantée par type de plantation et par année Nombre et surface de projets label bas carbone 	
Prise en compte de l’EES	<ul style="list-style-type: none"> Eviter : Mettre en place une gestion durable des forêts 	

Actions portées par la communauté de communes 4BSC

Nom	Descriptif	Porteurs	Partenaires	Financement	Lancement
Travailler avec la filière bois afin de renforcer : - la filière bois énergie - les stocks de carbone forestier (choix des espèces, modes de gestion)	Promouvoir la gestion durable auprès des propriétaires (Éclaircie, coupe, reboisement, balivage, document de gestion durable, etc.) Favoriser le regroupement de propriétaires pour accéder aux aides de reboisement (public et privé) et à la gestion durable (aides carbone) Plantation de peupliers dans les vallées et promouvoir la plantation de terrains délaissés (pas uniquement peuplier).	Pays/CRPF	SAFER CREN Compensation LGV et RN10 CRER		En cours
Etudier la possibilité de compensation locale de CO2	Favoriser l'acquisition de biens vacants et sans maître par les communes pour les remettre en gestion (dont les aménagements Fonciers Forestiers) Recenser les actions en place et déposer un dossier pour bénéficier du label bas carbone et faire financer le boisement par de la compensation CO2 le cas échéant Encourager les entreprises du territoire à s'engager dans des projets Label Bas Carbone	Pays Communes 4BSC CRPF		Soutien administratif pour réaliser la demande	

N° Fiche	2.2.1.1. Impulser le développement d'une économie circulaire							
Descriptif et enjeux	<p>Finalité 2 – Une économie locale bas carbone Orientation 2.2. Soutenir le développement d'une économie circulaire Objectif stratégique 2.2.1. Mobiliser les acteurs économiques</p> <p>L'économie verte concerne les activités réduisant l'impact sur l'environnement : protection de l'environnement (prévention), efficacité énergétique (réduction), dépollution (correction). Ainsi, l'essor de l'économie verte doit permettre de développer et de diffuser de nouvelles technologies environnementales, participant notamment à la lutte contre le changement ou à l'adaptation climatique. Il s'agit en outre d'un axe majeur de développement économique et de création d'emplois pour la prochaine décennie.</p> <p>Au sein de l'économie verte, l'économie circulaire s'inscrit dans le cadre du développement durable avec l'objectif de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie. L'économie circulaire est une véritable démarche de développement économique, qui permet des gains de productivité pour une entreprise.</p> <p>Alors que les émissions des entreprises représentent 9 % des émissions du territoire (entreprises industrielles et tertiaires) la mise en œuvre d'actions d'économie circulaire est un levier pertinent pour les réduire.</p>							
Liens avec les objectifs réglementaires	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="495 852 1317 922">X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone</td> <td data-bbox="1330 852 2029 922">X Matériaux biosourcés</td> </tr> <tr> <td data-bbox="495 927 1317 962">X Maîtrise de la consommation d'énergie</td> <td data-bbox="1330 927 2029 962">X Qualité de l'air</td> </tr> <tr> <td data-bbox="495 967 1317 1002">X Production et consommation d'ENR</td> <td data-bbox="1330 967 2029 1002">Adaptation</td> </tr> </table>		X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone	X Matériaux biosourcés	X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Qualité de l'air	X Production et consommation d'ENR	Adaptation
X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone	X Matériaux biosourcés							
X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Qualité de l'air							
X Production et consommation d'ENR	Adaptation							
Indicateurs de moyens	Nombre entreprises engagées dans une démarche d'économie circulaire impulsée par la CC 4BSC et ses partenaires							
Prise en compte de l'EES								

Actions portées par la communauté de communes 4BSC

Nom	Descriptif	Porteurs	Partenaires	Financement	Lancement
Impulser et animer une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale auprès des entreprises afin de favoriser les mutualisations ou échanges de flux	Répondre à l'appel à projets pour le recrutement d'un agent en charge de l'EIT ou d'autres dispositifs d'accompagnement à la mise en place d'une démarche d'EIT. Organiser des réunions de travail avec les entreprises pour définir un projet cohérent	Pays/CRPF	SOLTENA (ex : Pôle éco-industrie) Acteurs économique Chambre consulaire Calitom	ADEME et Région	En attente d'un nouvel AAP E.I.T
Mobiliser les entreprises autour des enjeux environnementaux et des outils existants	Diffuser les outils existants en lien avec les chambres consulaires (petits déjeuners d'entreprises, communication) : ECO Défis (CMA), diagnostic énergie (CCI et CMA), Pacte efficacité matière (CALITOM), AAP j'agis pour réduire (CALITOM), programme Local de prévention des déchets (ZGZD/ gaspillage alimentaire) Diagnostic gaspillage alimentaire (CMA) Prévoir des réunions de travail annuelles avec les acteurs économiques pour définir les actions à mettre en œuvre et définir des partenariats au cas par cas	Pays Communes 4BSC	4BSC CALITM SOLTENA CAUE Entreprendre en sud Charente	ADEME Région Territoire	En cours
Réfléchir à l'attractivité du territoire avec l'implantation d'entreprises vertes innovantes	Réflexion à mener dans le cadre du schéma d'attractivité élaboré pour le contrat régional avec les partenaires économiques. Anticiper l'offre et la demande	Pays/CRPF	SOLTENA (ex : Pôle éco-industrie) Acteurs économique Chambre consulaire	ADEME et Région	En attente d'un nouvel AAP E.I.T

N° Fiche	2.2.2.1. Mener une démarche de réduction des déchets à la source	
Descriptif et enjeux	<p>Finalité 2 – Une économie locale bas carbone Orientation 2.2. Soutenir le développement d’une économie circulaire Objectif stratégique 2.2.2. Mobiliser les habitants</p> <p>Selon l’Ademe, en 2016, chaque Français produisait annuellement 600 kilos de déchets en moyenne. Réduire la production de déchet est donc un enjeu fort.</p> <p>Plus spécifiquement, en 2014, ce sont 150 000 tonnes de nourritures qui ont été gaspillées dans les cantines scolaires françaises, soit environ 30-40% des aliments. Réduire le gaspillage est donc capital, tant d’un point de vue environnemental que financier. Cela doit se faire par la sensibilisation des enfants ou encore par l’adaptation de la commande publique ainsi que des pratiques alimentaires en restauration scolaire (réduction de la taille des portions, mise en place de « buffets » pour que chaque enfant mange en fonction de sa faim...).</p> <p>Le principal levier pour ce faire est donc d’informer et de sensibiliser les habitants (mais aussi les acteurs économiques et publics) afin de diminuer leur production de déchets. Cela peut passer par des actions de communication ciblées, par l’organisation de défis (par exemple les Familles 0 Déchets) ...</p> <p>Par le biais de Calitom, dont elle est adhérente, 4BSC est engagée dans un plan local de prévention des déchets dont les fiches actions sont reprises ici.</p>	
Liens avec les objectifs réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone X Maîtrise de la consommation d’énergie Production et consommation d’ENR 	<ul style="list-style-type: none"> X Matériaux biosourcés Qualité de l’air Adaptation
Indicateurs de moyens	Tonnes de déchets collectés par an (Ordures ménagères, tri-sélectif et total)	
Prise en compte de l’EES		

Actions portées par la communauté de communes 4BSC

Nom	Descriptif	Porteurs	Partenaires	Financement	Lancement
Mener une démarche Zéro Déchet- Zéro gaspillage (plan global de prévention, dont compostage)	Démarche menée dans le cadre du Programme de prévention départemental (PLPDMA) Action réglementaire pour la période 2020-2025	CALITOM	Association environnement 4BSC Chantier d'insertion Cuisines centrales	CALITOM Région	En cours
Lutter contre le gaspillage alimentaire dans les cantines et chez les particuliers	Des actions sont en cours dans les cantines scolaires pour sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire Communiquer auprès du grand public et d'autres structures sur les actions de Calitom	4BSC	CALITOM Pays Sud Charente Réseau Régional Chambre d'agriculture Région		En cours

N° Fiche	2.2.2.2. Sensibiliser les habitants sur les nouveaux modes de consommation et d'alimentation	
Descriptif et enjeux	<p>Finalité 2 – Une économie locale bas carbone Orientation 2.2. Soutenir le développement d'une économie circulaire Objectif stratégique 2.2.2. Mobiliser les habitants</p> <p>4B Sud Charente et les communes membres ont de nombreuses capacités d'actions et elles ont la responsabilité d'organiser toutes les conditions de réussites pour le territoire. Sur bien des thèmes, elles peuvent mettre en place un contexte favorable à la mise en mouvement des acteurs et des habitants, mais elles ne peuvent pas agir à leur place. Il est donc essentiel de mettre en place une communication large en direction du grand public. Les objectifs de cette communication sont multiples. Il s'agit en particulier de bien informer sur la diversité des enjeux, de lever les freins à l'action et de renforcer l'acceptabilité du projet. Il s'agit surtout d'informer les habitants sur leurs capacités d'actions propres et les résultats qui seront ainsi obtenus.</p> <p>Une stratégie de communication pour la mise en œuvre du PCAET doit maintenant être définie et mise en œuvre.</p>	
Liens avec les objectifs réglementaires	<p>X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR</p>	<p>Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation</p>
Indicateurs de moyens	<p>Nombre d'actions de sensibilisation mise en œuvre et nombre de personnes touchées</p>	
Prise en compte de l'EES		

Actions portées par la communauté de communes 4BSC

Nom	Descriptif	Porteurs	Partenaires	Financement	Lancement
Mener des actions d'information et de sensibilisation sur les achats et l'alimentation responsable	<p>Communiquer sur des actions existantes de partenaires et sur des éco-gestes pour valoriser l'épicerie vrac, les distributeurs de produits locaux, etc.</p> <p>Être relais des actions et messages de CALITOM</p> <p>Définir dans le cadre du PAT les structures ou associations susceptibles d'être missionnées pour sensibiliser les habitants à la consommation et l'alimentation responsable</p>	4BSC	Calitom chambre d'agriculture CCI	Calitom Entreprises	

Finalité 3 – Un aménagement du territoire adapté aux enjeux énergie-climat

N° Fiche	3.1.1.1. Intégrer les enjeux air-énergie-climat dans le PLUi									
Descriptif et enjeux	<p>Finalité 3 – Un aménagement du territoire adapté aux enjeux énergie-climat Orientation 3.1. Un urbanisme durable et un territoire des courtes distances Objectif stratégique 3.1. Urbaniser durablement le territoire</p> <p>Les enjeux sont multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des formes urbaines permettant de limiter les besoins et la portée de déplacements et rapprocher l’habitat des lieux d’emploi et de service, - Préserver les espaces naturels et agricoles dans une perspective de production locale et de séquestration carbone, - Limiter la fragmentation des espaces naturels due aux phénomènes d’urbanisation et traiter de manière appropriée les zones d’interface ville-campagne (notamment en lien avec la qualité de l’air), Consolider les trames vertes et bleues (TVB) et l’armature environnementale du territoire de façon à permettre la continuité des corridors écologiques, essentiels au maintien de la biodiversité, notamment dans le cadre d’un changement climatique, - Permettre et favoriser le développement des énergies renouvelables, - Inciter la construction de logements performants énergétiquement et intégrant des matériaux biosourcés, - Intégrer les enjeux d’adaptation au changement climatique : confort d’été, végétalisation pour réduction des îlots de chaleur, maîtrise des eaux de ruissellement, renforcer les trames vertes et bleues pour renforcer la biodiversité, limiter l’imperméabilisation et prendre en compte les risques. <p>Il s’agit donc de maîtriser l’étalement tout en proposant des formes urbaines de qualité et attractives. La CDC 4B Sud Charente est en train d’élaborer son PLUi articulé avec le PCAET. Il s’agit d’une première réponse aux enjeux déclinés ci-dessus.</p>									
Liens avec les objectifs réglementaires	<table border="0"> <tr> <td>X Réduction des émissions de GES</td> <td>X Matériaux biosourcés</td> </tr> <tr> <td>X Séquestration carbone</td> <td>X Qualité de l’air</td> </tr> <tr> <td>X Maîtrise de la consommation d’énergie</td> <td>X Adaptation</td> </tr> <tr> <td>X Production et consommation d’ENR</td> <td></td> </tr> </table>		X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés	X Séquestration carbone	X Qualité de l’air	X Maîtrise de la consommation d’énergie	X Adaptation	X Production et consommation d’ENR	
X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés									
X Séquestration carbone	X Qualité de l’air									
X Maîtrise de la consommation d’énergie	X Adaptation									
X Production et consommation d’ENR										
Indicateurs de moyens	<p>Consommation d’espaces naturels, agricoles et forestiers (indicateur mutualisé avec le PLUi)</p>									
Prise en compte de l’EES	<p>Éviter : Réduire la consommation d'espace liée à l'urbanisation</p>									

Actions portées par la communauté de communes 4BSC

Nom	Descriptif	Porteurs	Partenaires	Financement	Lancement
<p>Travailler sur le projet d'aménagement et les formes urbaines en cohérence avec les objectifs sur PCAET</p>	<p>PLUi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser l'étalement urbain. - Favoriser la mixité des formes et des fonctions urbaines pour réduire les besoins de déplacement. - Favoriser le développement des ENR tout en maîtrisant les impacts. - Eviter les constructions neuves à proximité des cultures, ... - Dans le cas de créations de lotissements autour des centres-bourgs, inclure des liens par des cheminements doux. - Intégrer des règles de lotissement ou des outils permettant de disposer des systèmes ENR et isolation des bâtiments. - Anticiper des projets de production ENR groupés - Intégrer des "espaces paysagers" dans les nouveaux projets/lotissements. <p>--> pédagogie auprès des administrés et des promoteurs (cf. pôle habitat)</p>	<p>4BSC</p>	<p>CAUE ABF Chambre d'agriculture Lotisseurs Communes Application du droit des sols</p>		<p>En cours</p>

N° Fiche	3.1.1.2. Renforcer la vitalité des centres bourgs	
Descriptif et enjeux	<p>Finalité 3 – Un aménagement du territoire adapté aux enjeux énergie-climat Orientation 3.1. Un urbanisme durable et un territoire des courtes distances Objectif stratégique 3.1. Urbaniser durablement le territoire</p> <p>Le renforcement de l’attractivité des centres bourgs est une condition à la réduction de l’étalement urbain et des déplacements. Cette attractivité passe notamment par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le renforcement de l’offre de commerces et de services, - La qualité des aménagements et le développement des espaces publics, - La prise en compte des déplacements piétons et cycles, - La végétalisation des espaces qui permet de réduire la chaleur dans les zones urbanisées, - Etc. <p>Certaines communes sont engagées dans des démarches de revitalisation des centre-bourgs. Il s’agit de poursuivre cette dynamique.</p>	
Liens avec les objectifs réglementaires	<p>X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone</p> <p>X Maîtrise de la consommation d’énergie Production et consommation d’ENR</p>	<p>Matériaux biosourcés X Qualité de l’air X Adaptation</p>
Indicateurs de moyens	Nombre de bourgs concernés par des opérations de rénovation, intégrant des objectifs commun avec le PCAET	
Prise en compte de l’EES		

Actions portées par la communauté de communes 4BSC

Nom	Descriptif	Porteurs	Partenaires	Financement	Lancement
Réaliser des opérations d'aménagement des centres bourgs (qualité urbaine, déplacement doux, végétalisation)	En partenariat avec les communes, réaliser un guide de bonnes pratiques : les grands principes favorisant les circulations douces, la végétalisation, le lien social, la mise en valeur du patrimoine, la qualité urbaine, la revalorisation des logements vacants. A décliner dans le cadre des schémas des modes doux.	Communes	CAUE Département	Région Etat Bailleurs EPF EPCI	
Soutenir les commerces des centres bourgs (Fisac, politique fiscale)	L'objectif est de conserver des activités qui apportent des flux de personnes/clients. En s'appuyant sur l'attractivité renforcée issues des opérations d'aménagement : <ul style="list-style-type: none"> - Créer des animations en centres-Bourgs pour initier des flux économiques (manager de centres-bourgs). - Mise en place d'opération de revitalisation du territoire. 	4BSC Communes Pays	CCI CMA	Région Etat	en cours

N° Fiche	3.1.1.3. Mener des opérations d'aménagement durable									
Descriptif et enjeux	<p>Finalité 3 – Un aménagement du territoire adapté aux enjeux énergie-climat Orientation 3.1. Un urbanisme durable et un territoire des courtes distances Objectif stratégique 3.1. Urbaniser durablement le territoire</p> <p>Il est également important de décliner les principes de l'aménagement durable à l'échelle des opérations, qu'il s'agisse de nouveaux quartiers, de hameaux ou de parcs d'activités.</p> <p>Ainsi ces derniers devront également intégrer les enjeux Air-Energie-Climat, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La performance énergétique des bâtiments et le développement d'énergies renouvelables. - L'intégration de l'enjeu des déplacements dans tous les projets, notamment par le lien avec les centres bourgs. - La prise en compte de l'adaptation au changement climatique (confort d'été, réduction des îlots de chaleur et végétalisation, maîtrise des eaux de ruissellement). - Le développement de l'utilisation des matériaux biosourcés, ... 									
Liens avec les objectifs réglementaires	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="495 730 1301 759">X Réduction des émissions de GES</td> <td data-bbox="1330 730 2029 759">X Matériaux biosourcés</td> </tr> <tr> <td data-bbox="495 770 1301 799">X Séquestration carbone</td> <td data-bbox="1330 770 2029 799">X Qualité de l'air</td> </tr> <tr> <td data-bbox="495 810 1301 839">X Maîtrise de la consommation d'énergie</td> <td data-bbox="1330 810 2029 839">X Adaptation</td> </tr> <tr> <td data-bbox="495 850 1301 879">X Production et consommation d'ENR</td> <td></td> </tr> </table>		X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés	X Séquestration carbone	X Qualité de l'air	X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation	X Production et consommation d'ENR	
X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés									
X Séquestration carbone	X Qualité de l'air									
X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation									
X Production et consommation d'ENR										
Indicateurs de moyens	<p>Part des nouveaux quartiers réalisés selon une démarche de développement durable</p> <p>Part des zones d'activités rénovées, avec intégration d'une démarche de développement durable</p>									
Prise en compte de l'EES	<p>Éviter : Réduire la consommation d'espace liée à l'urbanisation.</p> <p>Réduire : Prévoir des chantiers à faibles nuisances. Intégrer les enjeux patrimoniaux et les nuisances dans les projets</p>									

Actions portées par la communauté de communes 4BSC

Nom	Descriptif	Porteurs	Partenaires	Financement	Lancement
Créer des éco-quartiers et des éco-hameaux :)	<p>Sensibiliser les porteurs de projets à des solutions alternatives aux projets classiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choisir en concertation un référentiel d'aménagement durable (existant ou à créer) - Appliquer le référentiel sur les projets (extensions ou créations urbaines) - si besoin, prioriser en fonction des projets les thématiques importantes (eau, déplacements, etc) et définir les thématiques communes et prioritaires pour tous les projets. 	4BSC	4BSC Communes CAUE ABF Porteur de projet (promoteur, lotisseur, ...)		2022
Requalifier des zones d'activités économiques, aménager des ZAE environnementales, proposer des services mutualisés (mise à disposition de vélos, plan de déplacements, animation de zones)	<p>Pour les zones existantes et/ou leurs extensions, définir des mesures d'amélioration environnementale, de densification, d'insertion paysagère, etc. Sécuriser des déplacements doux entre les zones et centres-bourgs.</p> <p>Évaluer les trajets domicile-travail des salariés de la zone (provenance et groupement de transports) pour mettre en place des opérations favorisant le co-voiturage.</p>	4BSC Communes	Entreprises Communes Associations Métaphore (extension de plaisance)	Région Etat CD16	2021

N° Fiche	3.1.2.1. Définir et mettre œuvre une démarche globale sur la mobilité et renforcer l’offre de transports alternatifs	
	Finalité 3 – Un aménagement du territoire adapté aux enjeux énergie-climat	
	Orientation 3.1. Un urbanisme durable et un territoire des courtes distances	
	Objectif stratégique 3.1.2..Permettre une mobilité durable	
Descriptif et enjeux	<p>Sur le territoire, hors transport RN10 les déplacements représentent 46 % des consommations totales d’énergie et 51 % des émissions de gaz à effets de serre. Selon l’INSEE, en 2016, 84,6% des déplacements pendulaires (domicile – travail) se faisaient en véhicules thermiques personnels (hors motos).</p> <p>Ainsi, afin de réduire les consommations d’énergies et les émissions de GES liées aux transports, il est primordial de proposer une offre alternative de qualité aux véhicules personnels.</p> <p>Actuellement 4B Sud Charente n’a pas de compétence transport. Cependant elle peut se positionner comme coordinatrice d’études de planification, de mise en valeur et d’essaimage d’initiatives locales intéressantes, d’actions de communication et de sensibilisation, et même déployer des services qui ne nécessitent pas l’exercice de la compétence.</p> <p>Mais une stratégie doit tout d’abord être définie, conduisant à la mise en œuvre d’une mixité des solutions adaptée aux spécificités de ce territoire rural (Plan de mobilité Rural)</p>	
Liens avec les objectifs réglementaires	<p>X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone</p> <p>X Maîtrise de la consommation d’énergie Production et consommation d’ENR</p>	<p>Matériaux biosourcés</p> <p>X Qualité de l’air Adaptation</p>
Indicateurs de moyens	<p>Réalisation d’un schéma de mobilité rurale</p> <p>Réalisation d’un schéma des modes doux</p> <p>Nombre de chemin ruraux cartographiés</p> <p>Évolution des parts modales de déplacements domicile-travail</p>	
Prise en compte de l’EES	<p>Éviter : S’assurer de l’entretien des différents véhicules de transport afin d’éviter les fuites et pollutions de l’eau et des sols. En cas de créations de pistes cyclables, prévoir des itinéraires réduisant au maximum les aménagements dans les espaces naturels protégés</p> <p>Réduire : réaliser des aménagements légers et entraînant une faible imperméabilisation des sols</p>	

Actions portées par la communauté de communes 4BSC

Nom	Descriptif	Porteurs	Partenaires	Financement	Lancement
Définir et animer un plan de mobilité rurale	Mener une réflexion sur la prise de compétences mobilité et sur le rôle de la CDC 4B, des communes et des associations. Elaborer un plan de mobilité rurale	4BSC	Région Conseil Départemental DDT	Région Conseil Départemental	2021-2022
Renforcer l'offre en transports en commun et l'intermodalité : Échanger avec la région sur l'adaptation des horaires et des lignes Compléter l'offre régionale au niveau local (offre TC ? TAD ?)	Travailler sur les horaires des lignes et sur leur lien avec l'urbanisation. Etudier la pertinence d'un TAD pour desservir les lignes régionales Développer l'intermodalité avec des interfaces : bus/stationnement voiture/desserte cyclable/aires de covoiturage	4BSC	Région Département CSC MOSC	Région Département	2021-2022
Créer un schéma des modes doux et créer des pistes cyclables	Coordonner pour le territoire et les communes, une prestation pour étudier la situation actuelle (tronçons existants, aménagements, services), puis définir en concertation avec les partenaires, un plan d'aménagement de réseau cyclable et déplacements doux à l'échelle de 4BSC. Ce schéma prévoit les aménagements et la sécurisation des parcours sur le long terme. La possibilité d'intégrer un volet développement des services vélos au schéma sera étudiée (location moyenne et longue durée, stationnement sécurisés, subvention et/ou achat groupé vélo, école du vélo, animations, etc.).	4BSC	Associations cyclistes communes		2022

N° Fiche	3.1.2.2. Proposer de nouveaux services à la mobilité (co-voiturage, véhicules partagés, auto-stop organisé, etc.)						
Descriptif et enjeux	<p>Finalité 3 – Un aménagement du territoire adapté aux enjeux énergie-climat Orientation 3.1. Un urbanisme durable et un territoire des courtes distances Objectif stratégique 3.1.2..Permettre une mobilité durable</p> <p>Les déplacements sont le premier poste en matière de consommation d'énergie sur le territoire et le risque d'augmentation du prix des carburants sur la prochaine décennie est important. Il s'agit donc d'un enjeu majeur, sur un territoire rural où le besoin de déplacement est important.</p> <p>Il faut donc accompagner et favoriser une diversité de nouveaux services à la mobilité afin de réduire l'utilisation des véhicules individuels. Il s'agira ici de favoriser le développement de solutions d'autopartage et de mobilité solidaire en se basant sur les initiatives existantes.</p>						
Liens avec les objectifs réglementaires	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="495 727 1299 798"> <ul style="list-style-type: none"> X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone </td> <td data-bbox="1332 727 2029 798"> <ul style="list-style-type: none"> Matériaux biosourcés X Qualité de l'air </td> </tr> <tr> <td data-bbox="495 805 1299 837"> <ul style="list-style-type: none"> X Maîtrise de la consommation d'énergie </td> <td data-bbox="1332 805 2029 837"> <ul style="list-style-type: none"> Adaptation </td> </tr> <tr> <td data-bbox="495 845 1299 874"> <ul style="list-style-type: none"> X Production et consommation d'ENR </td> <td></td> </tr> </table>	<ul style="list-style-type: none"> X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone 	<ul style="list-style-type: none"> Matériaux biosourcés X Qualité de l'air 	<ul style="list-style-type: none"> X Maîtrise de la consommation d'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation 	<ul style="list-style-type: none"> X Production et consommation d'ENR 	
<ul style="list-style-type: none"> X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone 	<ul style="list-style-type: none"> Matériaux biosourcés X Qualité de l'air 						
<ul style="list-style-type: none"> X Maîtrise de la consommation d'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation 						
<ul style="list-style-type: none"> X Production et consommation d'ENR 							
Indicateurs de moyens	<p>Nombre d'aire de covoiturage et taux d'occupation moyen (si suivi) Nombre de bornes de recharge électrique et taux d'utilisation Nombre d'entreprises concernées par un plan de déplacements</p>						
Prise en compte de l'EES	<p>Réduire : Aménager les nouveaux stationnements avec des sols perméables.</p>						

Actions portées par la communauté de communes 4BSC

Nom	Descriptif	Porteurs	Partenaires	Financement	Lancement
<p>Soutenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les commerces et services itinérants (ex : Famili'bus) - Soutenir le télé-travail et le développement du co-working - Les services de proximité (épiceries associatives) 	<p>Recensement des commerces itinérants et des soutiens mis en place</p> <p>Espaces existants de co-working à développer dont espace de réception pour RDV (Espace B, L'achimiste).</p>	<p>CCI CMA</p> <p>4BSC + Communes</p>	<p>Club d'entreprises Sud Charente</p>		<p>En cours</p>
<p>Créer des aires de covoiturage</p> <p>Favoriser le co-voiturage des courtes distances (application ? Rézo Pouce ?)</p>	<p>Conventionner avec les privés pour avoir des places dédiées au co-voiturage.</p> <p>Travailler avec les associations actives sur la mobilité pour identifier les plateformes de co-voiturage en ligne existantes</p> <p>Recenser les pratiques de co-voiturage, aménager les aires et communiquer dessus.</p> <p>Prévoir de l'intermodalité sur ces aires (bus ? Stationnement vélo</p> <p>Promouvoir des actions de covoiturage comme rézo pouce.</p> <p>Participer à la gouvernance pour la création d'aires de covoiturage secondaires.</p>	<p>Département Communes</p>	<p>4BSC MOSC</p>		
<p>Favoriser le développement des véhicules partagés et en location (accompagnement du secteur privé)</p>	<p>Non, pour les véhicules des collectivités, mais possibilité d'accompagner le secteur privé dans cette démarche.</p> <p>Généraliser la location de véhicules chez les entreprises (ex : Leclerc de Barbezieux, Intermarché de Baignes). Action reformulée suite à ces remarques. A supprimer ?</p>	<p>4BSC CCI CMA</p>	<p>Prestataires privés Département</p>	<p>Prestataires privés</p>	

	<p>Dans le cadre de l'appel à projet EIT et du CTE, identifier les besoins des entreprises en matière de mobilité et de voitures partagées</p> <p>Envisager la mise en partage de véhicules électriques des collectivités les weekends</p>				
Proposer des vélos et vélos électriques en locations longue durée	Dans le cadre du travail d'identification de parcours pour mobilité douces, envisager de proposer la location de vélo électrique sur une longue durée pour favoriser le passage à l'achat	4BSC Communes Office de pôle	Partenaires privés	Partenaires privés	2022-2023
Accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de plans de déplacements (PDE/PDIE/PDA)	Mener des entretiens auprès des entreprises pour évaluer leur intérêt et leur volonté de s'engager, notamment dans le cadre du CTE Mise en réseau des entreprises pour mutualiser les déplacements des salariés (ZA de Plaisance), hôpital de Barbezieux.	4BSC	CCI Entreprendre Sud Charente		2021
Soutenir l'essor des véhicules à motorisation alternatives	<p>Poursuivre le développement en cours des bornes de recharges.</p> <p>Accompagner le déploiement de stations d'avitaillement en carburants alternatifs pour véhicules légers : biogncv et unité de méthanisation, hydrogène, etc.</p>	SDEG 4BSC	Chambre d'agriculture CUMA		2021
Eduquer à l'utilisation du vélo dès l'école	<p>Recenser les initiatives locales Voir les retours d'expérience et notamment celle de la ville de Créon Possible lorsque les chemins le permettent</p> <p>A formaliser</p>	4BSC Communes	Association des parents d'élèves Ecoles associations de cyclistes Gendarmerie Assurance		2022

N° Fiche	3.1.2.3. Réduire l'impact du fret	
	Finalité 3 – Un aménagement du territoire adapté aux enjeux énergie-climat Orientation 3.1. Un urbanisme durable et un territoire des courtes distances Objectif stratégique 3.1.2..Permettre une mobilité durable	
Descriptif et enjeux	<p>Le territoire accueille une activité logistique. D'autre part, les entreprises du territoire ont besoin de fret pour recevoir des biens et marchandises ou pour exporter leur production. Enfin, les habitants réceptionnent et envoient des colis.</p> <p>Au final, les livraisons de marchandises et de colis représentent les 2/3 des consommations d'énergie des déplacements (soit 30 % du total des consommations) et 25 % des émissions totales de gaz à effet de serre sur le territoire. Elles ont également un impact négatif sur la qualité de l'air et produisent des nuisances sonores.</p> <p>Afin de réduire l'impact du fret plusieurs pistes de travail sont à engager :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limiter le trafic des poids lourds en centre bourg - Mettre en place des politiques relatives aux livraisons de derniers km et proposer des solutions mutualisées pour la livraison de colis - Développer le GNV et surtout le bio-GNV sur le territoire - Accompagner les acteurs de la logistique à la transformation de la filière 	
Liens avec les objectifs réglementaires	X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone X Maîtrise de la consommation d'énergie X Production et consommation d'ENR	Matériaux biosourcés X Qualité de l'air Adaptation
Indicateurs de moyens	Nombre de bornes GNV et Hydrogène implantées et suivi de leur utilisation Nombre d'entreprises logistique signataire de la Charte transporteur ou du label Objectif CO2	
Prise en compte de l'EES	Réduire : prévoir des aménagements légers à faibles impacts	

Actions portées par la communauté de communes 4BSC

Nom	Descriptif	Porteurs	Partenaires	Financement	Lancement
Accompagner le déploiement de bornes GNV ou hydrogène	Évaluer le besoin des transporteurs et l'évolution du marché GNV et l'hydrogène. Le cas échéant implanter des bornes GNV ou hydrogène sur les zones d'activités logistiques ou à proximité des échangeurs. Mettre en place des partenariats public-privé pour vente de biogaz : création d'une filière méthanisation à long terme en fonction de son acceptabilité.	4BSC Région	Entreprises, Fournisseurs d'intrants Région	Privés Région	2021
Animer un groupe de travail avec les transporteurs pour le déploiement de la Charte transporteurs et du Label Objectif CO2	Identifier les entreprises déjà engagées. Sensibiliser et animer les acteurs de la logistique pour faire connaître la démarche et la diffuser.	4BSC	Entreprises, associations		2021

N° Fiche	3.2.1.1. Poursuivre les politiques de gestion des risques	
	Finalité 3 – Un aménagement du territoire adapté aux enjeux énergie-climat Orientation 3.2. Un territoire qui anticipe les changements climatiques Objectif stratégique 3.2.1. Protéger les personnes	
Descriptif et enjeux	<p>Le territoire est soumis à une diversité de risques naturels qui peuvent être aggravés par les changements climatiques en court. En particulier le risque inondation, le risque retrait-gonflement d'argile et dans une moindre mesure le risque incendie de forêt qui ne concerne que la partie sud des 4B Sud Charente.</p> <p>Ainsi, l'engagement de l'intercommunalité dans les différents syndicats de gestion de rivières se poursuit pour continuer à limiter et à gérer le risque inondation sur le territoire.</p> <p>Concernant les inondations il est notamment prévu de réduire l'imperméabilisation des sols et d'améliorer la gestion des eaux de pluie</p>	
Liens avec les objectifs réglementaires	Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR	Matériaux biosourcés Qualité de l'air X Adaptation
Indicateurs de moyens	Part des communes à jour dans leur obligation de définition et distribution des DICRIM	
Prise en compte de l'EES		

Actions portées par la communauté de communes 4BSC

Nom	Descriptif	Porteurs	Partenaires	Financement	Lancement
Poursuivre l'implication dans la gestion des risques, en particulier inondation, retrait gonflement d'argile (document d'urbanisme, participation aux syndicats)	<p>La CDC 4B intègre la gestion des risques dans ces documents d'urbanisme en restreignant la constructibilité dans les zones à risques ou en proposant des méthodes constructives adaptées.</p> <p>La CDC 4B et les communes veillent à ce que les habitants soient informés des risques existants en mettant à jour et en diffusant les Documents d'Information sur les risques majeurs (DICRIM)</p>	4BSC Communes	Etat Syndicats de bassins versants		En cours

N° Fiche	3.2.1.2. Améliorer le confort d'été et informer les habitants sur les impacts du changement climatique	
	Finalité 3 – Un aménagement du territoire adapté aux enjeux énergie-climat Orientation 3.2. Un territoire qui anticipe les changements climatiques Objectif stratégique 3.2.1. Protéger les personnes	
Descriptif et enjeux	<p>La population des 4B Sud Charente est vieillissante, ce qui la rend vulnérable aux fortes chaleurs et aux impacts sanitaires du changement climatique.</p> <p>L'objectif de cette fiche est de réduire l'impact des fortes chaleurs en améliorant le confort d'été, notamment en en luttant contre les îlots de chaleur. Il s'agit aussi de recenser les publics fragiles et de les soutenir en période de canicule.</p> <p>Il s'agit également de rester en veille et d'apporter des informations à la population pour lutter contre les autres risques sanitaires tel que le développement des maladies liées aux espèces vecteurs (par exemple le moustique tigre est vecteur du chikungunya, de la dengue et du virus zika).</p>	
Liens avec les objectifs réglementaires	Réduction des émissions de GES Séquestration carbone X Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR	Matériaux biosourcés X Qualité de l'air X Adaptation
Indicateurs de moyens	Nombre et part des communes engagées dans des démarches de végétalisation Nombre et part des communes disposant d'un plan canicule complet et mis à jour régulièrement	
Prise en compte de l'EES	Éviter : Ne pas prévoir de système de climatisation active dans le cadre de cette action.	

Actions portées par la communauté de communes 4BSC

Nom	Descriptif	Porteurs	Partenaires	Financement	Lancement
Végétaliser les centres-bourgs sur les espaces publics et privés	<p>Cette action poursuit plusieurs objectifs : améliorer la perméabilité des sols, développer les espaces verts, biodiversité, embellissement et renforcement de l'attractivité des centres bourgs, lutte contre les îlots de chaleur et rafraîchissement des bourgs, implication des habitants, diminution des coûts d'aménagement.</p> <p>Cette végétalisation doit s'articuler avec les actions relatives à la rénovation des centres bourgs et à celle sur les villes comestibles.</p> <p>De nombreux leviers peuvent être utilisés : PLUi, jardins partagés, études de végétalisation par commune ou collectives, mobilisation des services techniques des communes, appel à projet sur la végétalisation des façades, etc.</p> <p>Envisager la mise en place d'un plan de protection des arbres remarquables et sensibiliser les habitants à l'intérêt de planter des arbres sur leurs propriétés.</p>	Communes 4BSC	CAUE FREDON UDAP Prom'haie Association mémoire fruitière	Prom'haie Agence de l'eau ?	
Réaliser et animer des plans canicules	<p>Repérer les personnes isolées, en particulier dans les communes les plus urbaines.</p> <p>Des référents canicules sont déjà mis en place dans les communes (à vérifier).</p> <p>Définir les lieux ombragés, frais (lien avec végétalisation).</p> <p>Avoir des pièces fraîches pour les écoles.</p>	Communes			
Intégrer le confort d'été dans la construction	<p>Intégrer les principes bioclimatiques dans la construction via les règlements du PLUI (et la mise en œuvre de la future RE2020).</p> <p>Autoriser dans le PLUi l'isolation par l'extérieur sur</p>	4BSC	CAUE Communes UDAP		

	<p>les constructions modernes (des années 70 à aujourd'hui).</p> <p>Sensibilisation des propriétaires dans le cadre du pôle habitat</p>				
<p>Communiquer sur les risques liés à la santé : Moustique, espèces allergisantes</p>	<p>Informé sur les risques liés à la santé liés au moustique tigre e éviter leur prolifération.</p> <p>Informé sur les espèces allergisantes.</p> <p>Communication via le site Internet</p> <p>Insérer une page dans l'Info4B</p>	<p>Communes 4BSC</p>			<p>2021</p>

N° Fiche	3.2.2.1. Préserver les espaces naturels et la biodiversité	
Descriptif et enjeux	<p>Finalité 3 – Un aménagement du territoire adapté aux enjeux énergie-climat Orientation 3.2. Un territoire qui anticipe les changements climatiques Objectif stratégique 3.2.2. Préserver les espaces et les ressources naturelles</p> <p>Le changement climatique augmente le risque d’extinction pour de nombreuses espèces, en raison du déplacement des aires climatiques, de la modification des chaînes alimentaires et de la structure des habitats. L’un des principaux leviers pour renforcer la résilience des espèces face au changement climatique est bien de protéger les écosystèmes, puisque plus un écosystème est fragile, moins il a de capacité à s’adapter aux changements climatiques. Il s’agit également de préserver une biodiversité ordinaire notamment par la prise en compte de la nature en ville.</p>	
Liens avec les objectifs réglementaires	<p>Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d’énergie Production et consommation d’ENR</p>	<p>Matériaux biosourcés Qualité de l’air X Adaptation</p>
Indicateurs de moyens	Part du territoire couvert par des espaces naturels faisant l’objet d’une protection ou gestion spécifique (Natura 2000, ...)	
Prise en compte de l’EES		

Actions portées par la communauté de communes 4BSC

Nom	Descriptif	Porteurs	Partenaires	Financement	Lancement
Identifier la Trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme et mettre en place des actions de reconquête dans les communes	La Trame verte et bleue est identifiée dans le PLUi. Utiliser les réserves foncières des communes pour créer des boisements, notamment celles repérées dans le TVB du PLUi. Cibler les compensations dans les communes.	Communes 4BSC (PLUi)	CREN Prom'haie Agriculteurs CD16 pour les ENS		
Renforcer la gestion des espaces naturels et la préservation de la biodiversité	Poursuivre la mise en œuvre des mesures des DOCOB des sites Natura 2000, dont l'objet même est la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire.	DDT 16 LPO EPIDOR CREN Syndicat mixte du bassin de la Seugne	Prom'haie Chambre d'agriculture Syndicats de bassins versants Communes 4BSC		
Poursuivre la sensibilisation des communes et des habitants à la biodiversité et à la recréation de la trame verte	4BSC : Communiquer auprès des communes sur la gestion différenciée des espaces verts et sur le fauchage des bas-côtés. Travailler avec le CREN et les ambassadeurs Natura 2000 et prom'haie. Communes : mettre en œuvre les nouvelles pratiques	4BSC Communes CREN Natura 2000 des syndicats de rivières	Prom'haie Chambre d'agriculture Syndicats de bassins versants MESLA (entretien de la ligne LGV). LISEA		

N° Fiche	3.2.2.2. Préserver la ressource en eau	
	Finalité 3 – Un aménagement du territoire adapté aux enjeux énergie-climat Orientation 3.2. Un territoire qui anticipe les changements climatiques Objectif stratégique 3.2.2. Préserver les espaces et les ressources naturelles	
Descriptif et enjeux	<p>Le diagnostic de vulnérabilité au changement climatique montre que la ressource en eau est d'ores et déjà sous-pression sur le territoire et que la situation va probablement s'aggraver dans les années à venir.</p> <p>Dès lors, tous les consommateurs d'eau sont concernés. A ce titre il est important de mobiliser les habitants, d'autant que le territoire prévoit une croissance démographique importante sur les années à venir. Cette mobilisation pourra passer par des actions sensibilisation, mais aussi par la mise en place d'outils facilitant la maîtrise des consommations tels que la télé-relève.</p> <p>Les fuites liées aux réseaux d'assainissement peuvent être des sources de pollution pour les milieux et les fuites sur les réseaux d'eau potable sont classiquement une source importante de gaspillage de l'eau.</p>	
Liens avec les objectifs réglementaires	Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR	Matériaux biosourcés Qualité de l'air X Adaptation
Indicateurs de moyens	Taux de rendement des réseaux de distribution d'eau potable Consommation d'eau totale du territoire par usage	
Prise en compte de l'EES	Réduire : prévoir des travaux à faibles nuisances	
Commentaires		

Actions portées par la communauté de communes 4BSC

Nom	Descriptif	Porteurs	Partenaires	Financement	Lancement
Renforcer les performances des réseaux d'eau potable et d'assainissement	Réaliser des diagnostics de réseaux et programmer les travaux dans le cadre de la compétence intercommunale. En cours sur Barbezieux (plan pluriannuel avec les gestionnaires de réseaux). A reproduire sur d'autres communes.	Communes	Gestionnaire EPTB		En cours
Mettre en œuvre des actions d'économie d'eau dans tous les secteurs : Développer des actions à destination des collectivités (gestion des espaces verts), des habitants et des agriculteurs (cf. Action 2.2.1.5 sur réduction besoin irrigation)	Collectivités : Économiser l'eau dans la gestion des espaces verts et sportifs, ainsi que dans les équipements publics. Par exemple, éviter les jardinières hors sol, adapter les végétaux par rapport à leur demande en eau (en lien avec la végétalisation des centres-bourgs). Sensibiliser les agents et les scolaires aux économies d'eau. Récupération d'eau de pluie Changement de robinet, installation de mousseur Actions de sensibilisation des habitants Habitants : Inciter les habitants à récupérer des eaux de pluie en identifiant les subventions existantes ou les soutiens possibles à mettre en place	4BSC Communes	SAUR Chambre d'agriculture + Natura 2000 Agence de l'eau		2021

Finalité Transversale– Animation et coordination du PCAET

N° Fiche	T.1.1.1. Définir et mettre en œuvre une démarche de pilotage et de suivi et évaluation									
Descriptif et enjeux	<p>Finalité T – Animation et coordination du PCAET Orientation T.1. Piloter et animer le PCAET Objectif stratégique T.1.1. Piloter le PCAET dans une démarche d'amélioration continue</p> <p>Par nature le PCAET implique la totalité des compétences exercées par 4B Sud Charente et même les dépasse. Dès lors le pilotage de la démarche suppose un fonctionnement transversal. Il s'agit donc renforcer les instances de pilotage technique et politique en associant les différents services au pilotage techniques et en ouvrant les instances de pilotage à des partenaires externes. 4B Sud Charente s'engage dans un processus d'amélioration continue lui permettant de suivre et d'évaluer régulièrement l'atteinte de ses objectifs.</p> <p>Ainsi, conformément au décret relatif au PCAET, une démarche de suivi et évaluation a été définie. Elle prévoit un suivi annuel des actions et une évaluation stratégique et participative tous les 3 ans.</p> <p>La mise en œuvre de cette démarche de suivi suppose bien sûr la pérennisation des moyens technique et financier nécessaires à sa réalisation.</p> <p>Le dispositif de pilotage et de suivi-évaluation du PCAET est détaillé dans une note spécifique.</p>									
Liens avec les objectifs réglementaires	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="497 885 1019 911">X Réduction des émissions de GES</td> <td data-bbox="1332 885 1657 911">X Matériaux biosourcés</td> </tr> <tr> <td data-bbox="497 922 1019 948">X Séquestration carbone</td> <td data-bbox="1332 922 1657 948">X Qualité de l'air</td> </tr> <tr> <td data-bbox="497 959 1019 984">X Maîtrise de la consommation d'énergie</td> <td data-bbox="1332 959 1657 984">X Adaptation</td> </tr> <tr> <td data-bbox="497 995 1019 1021">X Production et consommation d'ENR</td> <td></td> </tr> </table>		X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés	X Séquestration carbone	X Qualité de l'air	X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation	X Production et consommation d'ENR	
X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés									
X Séquestration carbone	X Qualité de l'air									
X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation									
X Production et consommation d'ENR										
Indicateurs de moyens	<p>Nombre de réunion annuelles de suivi du PCAET (Cotech, copil, concertation dédiée)</p>									
Prise en compte de l'EES										

Actions portées par la communauté de communes 4BSC

Nom	Descriptif	Porteurs	Partenaires	Financement	Lancement
Structurer un système de pilotage	Identifier un élu et service référent pour le pilotage du PCAET. Organiser a minima un comité technique et un comité de pilotage par an.	4BSC	MOSC ADEME CALITOM CNFPT MOBISTAGE Région Groupe Citoyen		2021
Piloter un système de suivi annuel et d'amélioration continue	Réaliser un suivi annuel des avancements des fiches actions et un suivi tous les trois ans des indicateurs stratégiques.	4BSC	Communes Associations Citoyens		2021
Porter une démarche de suivi et évaluation partagée et poursuivre la concertation	Définir les modalités de concertation à mettre en œuvre dans le cadre de la démarche de suivi et évaluation.	4BSC			2021

N° Fiche	T.1.2.1. Poursuivre la mobilisation des habitants et partenaires									
	Finalité T – Animation et coordination du PCAET Orientation T.1. Piloter et animer le PCAET Objectif stratégique T.1.2. Mobiliser tous les acteurs en interne et sur le territoire									
Descriptif et enjeux	<p>4B Sud Charente et les communes membres ont de nombreuses capacités d'actions et elles ont la responsabilité d'organiser toutes les conditions de réussites pour le territoire. Sur bien des thèmes, elles peuvent mettre en place un contexte favorable à la mise en mouvement des acteurs et des habitants, mais elles ne peuvent pas agir à leur place.</p> <p>Il est donc essentiel de mettre en place une communication large en direction du grand public. Les objectifs de cette communication sont multiples. Il s'agit en particulier de bien informer sur la diversité des enjeux, de lever les freins à l'action et de renforcer l'acceptabilité du projet. Il s'agit surtout d'informer les habitants sur leurs capacités d'actions propres et les résultats qui seront ainsi obtenus.</p> <p>Un plan de communication a été suivi durant l'élaboration du PCAET en 2018, avec de nombreux articles dans la presse, le magazine institutionnel et les réseaux sociaux, la création d'un logo, d'une page dédiée sur le site web, l'affichage dans les communes, la diffusion d'une synthèse communicante sur le diagnostic.</p> <p>Une stratégie de communication pour la mise en œuvre du PCAET doit maintenant être définie et mise en œuvre.</p>									
Liens avec les objectifs réglementaires	<table border="0"> <tr> <td>X Réduction des émissions de GES</td> <td>X Matériaux biosourcés</td> </tr> <tr> <td>X Séquestration carbone</td> <td>X Qualité de l'air</td> </tr> <tr> <td>X Maîtrise de la consommation d'énergie</td> <td>X Adaptation</td> </tr> <tr> <td>X Production et consommation d'ENR</td> <td></td> </tr> </table>		X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés	X Séquestration carbone	X Qualité de l'air	X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation	X Production et consommation d'ENR	
X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés									
X Séquestration carbone	X Qualité de l'air									
X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation									
X Production et consommation d'ENR										
Indicateurs de moyens	<p>Nombre de manifestations organisées sur le PCAET ou ses thématiques</p> <p>Nombre d'opérations collectives organisées sur les thématiques du PCAET</p>									
Prise en compte de l'EES	<p>Réduire : mettre en place des démarches de communication éco-responsable</p> <p>Réduire : organiser des manifestations éco-responsables</p>									

Actions portées par la communauté de communes 4BSC

Nom	Descriptif	Porteurs	Partenaires	Financement	Lancement
Définir et mettre en œuvre une communication relative aux thématiques du PCAET, dont la qualité de l'air	Définir un plan de communication sur les actions du PCAET mises en place par les habitants, la 4BSC ou les partenaires : faire le point deux fois par an sur des actions en cours. Dans le cadre du PCAET ou de manière plus générale, diffuser une enquête sur les supports de communication que les habitants utilisent pour adapter la communication envers le public	4BSC	Communes		2ème trimestre 2021
Organiser des manifestations sur le PCAET	S'appuyer sur les manifestations existantes : Évènement autour de la Voie verte Jeudi de l'été (stand Calitom ou 4B) Création de nouvelles manifestations sur la thématique du PCAET Envisager un stand de promotion des "bons usages" sur les manifestations d'ampleur.	4BSC	Associations CALITOM		
Poursuivre la mobilisation des partenaires afin d'alimenter le programme d'actions	Prévoir des séances de travail annuelles avec les chambres consulaires (CCI, chambre de métiers, chambre d'agriculture) et d'autres acteurs afin de définir tous les ans les actions sur lesquelles s'engager ensemble.	4BSC	CCI Chambre de métiers Chambre d'agriculture		
Favoriser l'organisation d'éco-événements par les acteurs	Intégrer dans les conventions de subvention des critères d'éco-conditionnalité avec possibilité d'accompagnement (écocup, gestion des déchets, toilettes sèches, covoiturage, restauration durable, etc) Mettre en place un groupe de travail avec les	4BSC	Associations CALITOM		2021 pour convention en 2022

	services de la CDC 4B pour organiser la mise en place de cette action				
Favoriser l'émergence d'actions collectives portées par les habitants	Organiser des réunions d'informations et d'échange afin d'impulser la mise en œuvre d'actions collectives par les habitants sur des sujets variés : équipements de production d'énergie renouvelables, habitat collectif, voiture partagée, achats groupés notamment sur les matériaux bio-sourcés, les vélos à assistance électriques, etc.	4BSC	Association		2021

N° Fiche	T.1.2.2. Animer les communes pour déployer le PCAET à leur échelle									
Descriptif et enjeux	<p>Finalité T – Animation et coordination du PCAET Orientation T.1. Piloter et animer le PCAET Objectif stratégique T.1.2. Mobiliser tous les acteurs en interne et sur le territoire</p> <p>4B Sud Charente rassemble 40 communes qui ont toutes des capacités d’action dans leurs champs de compétence et dans la gestion de leur patrimoine. En tant que coordinatrice de la transition énergétique sur son territoire, la communauté de communes souhaite mobiliser les communes membres pour qu’elles s’engagent à ses côtés dans l’atteinte des ambitions du PCAET. Pour cela cette fiche objectif prévoit la mise à disposition de moyens techniques et financier, l’animation de réseaux et le partage d’expériences.</p>									
Liens avec les objectifs réglementaires	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="495 730 1317 762">X Réduction des émissions de GES</td> <td data-bbox="1328 730 2029 762">X Matériaux biosourcés</td> </tr> <tr> <td data-bbox="495 767 1317 799">X Séquestration carbone</td> <td data-bbox="1328 767 2029 799">X Qualité de l’air</td> </tr> <tr> <td data-bbox="495 804 1317 836">X Maîtrise de la consommation d’énergie</td> <td data-bbox="1328 804 2029 836">X Adaptation</td> </tr> <tr> <td data-bbox="495 841 1317 873">X Production et consommation d’ENR</td> <td></td> </tr> </table>		X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés	X Séquestration carbone	X Qualité de l’air	X Maîtrise de la consommation d’énergie	X Adaptation	X Production et consommation d’ENR	
X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés									
X Séquestration carbone	X Qualité de l’air									
X Maîtrise de la consommation d’énergie	X Adaptation									
X Production et consommation d’ENR										
Indicateurs de moyens	<p>Nombre de réunion du réseau d’échange Nombre d’actions collectives entre communes organisées sur les thématiques du PCAET</p>									
Prise en compte de l’EES										

Actions portées par la communauté de communes 4BSC

Nom	Descriptif	Porteurs	Partenaires	Financement	Lancement
Animer un réseau d'échanges entre communes	Organisées des réunions d'échange de bonnes pratiques avec des référents de chaque commune et avec l'intervention de partenaires ou de communes ayant mis en place des actions en faveur de l'environnement et du climat. Les ordres du jour pourront être définis en commission énergie (économie d'énergie, rénovation énergétique, remplacement de chaudière, éclairage public, ville comestible, etc...)	4BSC	Communes SDEG CAUE CRER ETC.		2021-2022
Impulser et accompagner des actions collectives des communes	Poursuivre des actions comme celles en cours à travers l'étude de l'implantation de dispositif PV en toiture sur les bâtiment publics (9kwc) Identifier d'autres besoins et notamment le changement de chaudières fioul avec possibilités de commandes groupées. Ces actions pourront portées sur une diversité des thèmes et le réseau d'échange entres communes sera le lieu privilégié pour les identifier.	4BSC	communes		2021-2022

N° Fiche	T.2.1.1. Mener des démarche d'exemplarité interne									
Descriptif et enjeux	<p>Finalité T – Animation et coordination du PCAET Orientation T.2. Mener des démarche d'exemplarité interne Objectif stratégique T.2.1. Mener des démarche d'exemplarité interne</p> <p>Le programme d'actions du PCAET est très fortement tourné vers la mise en œuvre de compétences territoriales. Il s'agit ainsi de préparer le territoire et ses acteurs aux changements à venir et de mettre en œuvre les conditions de ce changement.</p> <p>Mais 4BSC est également un acteur qui se doit d'être exemplaire sur son propre fonctionnement. Il s'agit donc ici de formaliser un programme d'actions interne relatif à la gestion du patrimoine et des services de la collectivité.</p>									
Liens avec les objectifs réglementaires	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="495 730 1301 762">X Réduction des émissions de GES</td> <td data-bbox="1330 730 2031 762">X Matériaux biosourcés</td> </tr> <tr> <td data-bbox="495 767 1301 799">X Séquestration carbone</td> <td data-bbox="1330 767 2031 799">X Qualité de l'air</td> </tr> <tr> <td data-bbox="495 804 1301 836">X Maîtrise de la consommation d'énergie</td> <td data-bbox="1330 804 2031 836">X Adaptation</td> </tr> <tr> <td data-bbox="495 841 1301 873">X Production et consommation d'ENR</td> <td></td> </tr> </table>		X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés	X Séquestration carbone	X Qualité de l'air	X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation	X Production et consommation d'ENR	
X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés									
X Séquestration carbone	X Qualité de l'air									
X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation									
X Production et consommation d'ENR										
Indicateurs de moyens	<p>Part des marché publics intégrant des critères environnementaux Part des véhicules de la flotte à motorisation alternative.</p>									
Prise en compte de l'EES										

Actions portées par la communauté de communes 4BSC

Nom	Descriptif	Porteurs	Partenaires	Financement	Lancement
Formaliser une démarche d'exemplarité interne sur les gaz à effet de serre, l'énergie et la mobilité	Formaliser une démarche interne avec un programme d'action et un suivi annuel Sensibiliser et informer les agents sur les enjeux, les éco-gestes, le co-voiturage. Optimisation des déplacements. La réalisation d'un Bilan Carbone patrimoine et compétence pourrait permettre de réaliser cette action	4BSC			2022
Organiser des manifestations éco-responsables	Rendre les manifestations 4B éco-responsables Mettre en place à minima ce qui est exigé dans les éco-conditionnalité pour les acteurs, associations : Installer des conteneurs pour tri des déchets Privilégier l'achat de produits respectueux de l'environnement (bioproduits, produits issus du commerce équitable, produits locaux...) Limiter le nombre et la taille des supports papier Dématérialiser la communication : l'information sur une manifestation peut passer via le site Internet	4BSC Communes	CALITOM Office du Tourisme		Action associée à "favoriser l'organisation d'éco-événements par les acteurs"
Suivre les consommations d'énergie du patrimoine	Action en lien avec l'action "Conseil en énergie partagé" Il s'agit d'ici de réaliser un suivi régulier des consommation énergétiques et des gains réalisés afin d'aider à la définition des actions d'économie d'énergie et au suivi de leurs	4BSC Communes	CAUE-EIE CLER SOLTENA	Région ADEME	2021-2022

	<p>résultats. Programmation/régulation des chauffages</p>				
<p>Renouveler la flotte de véhicules avec des véhicules alternatifs</p>	<p>Programmer le renouvellement de la flotte : Étudier la possibilité de remplacer des véhicules thermiques par des véhicules électriques dans l'attente de station d'avitaillement mettant à disposition d'autres carburants alternatifs. Préalablement, comparer l'empreinte écologique des véhicules électriques et des véhicules thermiques performants, peu émetteurs</p>	<p>4BSC Communes</p>	<p>SDEG</p>	<p>Région ADEME primes Etat</p>	<p>en cours</p>
<p>Mener une démarche d'achat public responsable</p>	<p>Animer un groupe de travail avec les services acheteurs de la CDC 4B pour définir, par métiers, les critères et exigences qui peuvent être intégrés dans les marchés, devis comme déjà fait pour les produits d'entretien, etc. Ce groupe peut être identique à celui qui travaillera sur l'intégration du bois dans les marchés de construction. Mise à jour du guide marché de la CDC 4B en intégrant ces dispositions.</p>	<p>4BSC Communes</p>	<p>Pays ATD16 CAUE</p>		<p>2021</p>

N° Fiche	T.2.1.2. Intégrer les enjeux énergie climat dans la gouvernance									
Descriptif et enjeux	<p>Finalité T – Animation et coordination du PCAET Orientation T.2. Mener des démarche d'exemplarité interne Objectif stratégique T.2.2. Assurer la cohérence des politiques publiques</p> <p>Afin d'assurer la transversalité et l'opérationnalité de la démarche, un ensemble d'actions organisationnelles est nécessaire, dont la formation des agents ou l'animation d'instances de pilotage transverse.</p> <p>Il faut également se doter de moyens managériaux qui intègrent la prise en compte des enjeux air-énergie-climat dans les missions des services et des agents</p>									
Liens avec les objectifs réglementaires	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="495 730 1310 762">X Réduction des émissions de GES</td> <td data-bbox="1323 730 2031 762">X Matériaux biosourcés</td> </tr> <tr> <td data-bbox="495 767 1310 799">X Séquestration carbone</td> <td data-bbox="1323 767 2031 799">X Qualité de l'air</td> </tr> <tr> <td data-bbox="495 804 1310 836">X Maîtrise de la consommation d'énergie</td> <td data-bbox="1323 804 2031 836">X Adaptation</td> </tr> <tr> <td data-bbox="495 841 1310 873">X Production et consommation d'ENR</td> <td></td> </tr> </table>		X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés	X Séquestration carbone	X Qualité de l'air	X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation	X Production et consommation d'ENR	
X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés									
X Séquestration carbone	X Qualité de l'air									
X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation									
X Production et consommation d'ENR										
Indicateurs de moyens	Nombre d'agents suivant des formations en lien avec les thématiques du PCAET									
Prise en compte de l'EES										

Actions portées par la communauté de communes 4BSC

Nom	Descriptif	Porteurs	Partenaires	Financement	Lancement
Intégrer les enjeux énergie et climat dans la prise de décision	Prendre en compte les dimensions énergies climat dans les prises de décisions de l'ensemble des commissions et de l'ensemble de projets.	4BSC	4BSC Communes CAUE ABF Porteur de projet (promoteur, lotisseur, ...)		
Intégrer les enjeux énergie climat dans les objectifs des services et le fiches de postes	En concertation avec les services, fixer des objectifs et définir des actions d'amélioration environnementale par service : Par exemple : objectifs environnementaux sur les ZAE, gestion des bâtiments, espaces verts (notamment développer l'éco-pâturage), produits d'entretien éco-labellisés, éco-communication, optimisation du circuit des courriers, signature électronique, photocopieurs, créer un intranet, etc. Ces objectifs font formellement partie des objectifs du service et doivent être intégrés dans les fiches de poste des agents.	4BSC	CNFPT autres centres de formation CAUE	CNFPT Autres subventions ?	Déploiement sur 3 ans (2021-2024)
Former les agents aux enjeux et à la mise en œuvre du PCAET dans leur métier	Identifier les besoins en de formation nécessaires en lieu avec ces objectifs de service et fiches de postes Mener une réflexion sur la mutualisation des formations au bloc communal.	4BSC	CNFPT autres centres de formation CAUE	CNFPT Autres subventions ?	Déploiement sur 3 ans (2021-2024)